

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760*
+ Imprimante HP 1515

145.000 FCF

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE



lasemaineafricaine.net

N° 3757 du Vendredi 12 Janvier 2018 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 668 24 72 - 06.889.98.99 / 05.528.03.94 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Diocèse de Kinkala

La Paroisse
Sainte-Thérèse
de l'Enfant Jésus
de Vindza pillée!

(P.8)

La musique congolaise en deuil

Nzongo Soul
«Wa semo» est
décédé à Paris



(P.12)

AMIS LECTEURS,

Nous vous invitons vivement à ne pas manquer notre rubrique hebdomadaire «Un Dimanche en paroisse». Mardi 16 Janvier 2018 : Saint Ambroise de Nkoko à Mayanga
La Rédaction.

MED EVAC **POLOGNE**

EVACUATION SANITAIRE VERS LA POLOGNE
MedEvac sarl propose et organise le séjour médical en Pologne dans des conditions optimales.

Collectivités locales

Grandeurs et misères de la décentralisation

(P.3)

Justice

L'affaire Commissimpex à un tournant

(P.3)

Editorial

Il est long, le tunnel?

(P.3)

Campagne

de lutte contre le travail dissimulé

Des entreprises récalcitrantes fermées

(P.10)




HILARY HOTEL

Séjournes à Pointe-Noire, à partir de 30.000 F.cfa la chambre



UN BUFFET DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO
05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67

**CABINET DE GESTION ET DE CONSEIL EN INVESTISSEMENT
ALLIANCE CONSEIL SARL**

Comptabilité-Audit-Fiscalité-Finance-Informatique-Formation
78, rue Bouzala, Ouénzé, Croisement Bouéta Mbongo-Itoumbi
Tél.: 01 654 54 25/06 561 39 03/05 085 96 39
RCCM CG/BZV/17 B 7081 - NIU: 2017110000522109
E-mail: cgiallianceconseil@gmail.com

SEMINAIRE DE FORMATION

Le Cabinet de Gestion et de Conseil en Investissement - Alliance Conseil organise, à Brazzaville, des séminaires de formation portant sur le SYSCO-HADA révisé selon le calendrier suivant:

N°	Thèmes	Dates
1	Les Mécaniques transitoires au SYSCO-HADA révisé	Du 16 au 17 janvier 2018
2	Comptabilité et Analyse financière avec le SYSCO-HADA révisé	Du 18 au 19 janvier 2018
3	Élaboration des états financiers avec le SYSCO-HADA révisé	Du 23 au 24 janvier 2018

N.B.:

- Chaque participant a droit de choisir un thème parmi les trois ou peut opter pour les 3 thèmes, selon le besoin.
- Le nombre de place est limité.

Pour plus de renseignement ou information, contacter:

Tél.: 06 561 39 03 - 05 085 96 39 - 05 075 90 63

E-mail: cgiallianceconseil@gmail.com

Adresse: 78, rue Bouzala, Ouénzé, Croisement Bouéta
Mbongo - Itoumbi



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail - Progrès
Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail : secretariatfok@gmail.com
Tél : 05 615-30-18
République du Congo

www.african-parks.org

APPEL A CANDIDATURE

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement d'un Assistant Ressources Humaines.

Superviseur: Contrôleur Financier

Localisation: Mbomo (Cuvette Ouest; OG du parc)

Durée du contrat: 12 mois, avec une période d'essai de 3 mois incluse.

Responsabilités:

L'Assistant Ressources Humaines assure la bonne marche des activités RH du Parc, ce qui implique entre autres:

- Suivi des dossiers du personnel;
- Mise à jour des contrats;
- Relation avec les organismes sociaux;
- Toute autre tâche d'assistance au service de ressources humaines (e.g.: procédures disciplinaires...).

Formation requise ou souhaitée:

- Diplôme d'études supérieures en Ressources Humaines ou Gestion des Entreprises
- 3 ans d'expérience dans le domaine des ressources humaines
- Bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel)

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous le titre «Assistant RH» au bureau de la Fondation Odzala-Kokoua sis 227, rue Campel, ravin du Tchad, Plateau centre-ville à Brazzaville ou envoyés à l'adresse mail suivante: secretariatfok@gmail.com. Les dossiers doivent comprendre un CV et une lettre de motivation.

Date de clôture: la date limite de dépôt de candidature est fixée au 31 janvier 2018.

N.B.: Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail - Progrès
Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail : secretariatfok@gmail.com
Tél : 05 615-30-18
République du Congo

www.african-parks.org

APPEL A CANDIDATURE

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement:
De trois agents de lutte anti-braconnage spécialisés en information et renseignement

Responsabilités:

- coordonner avec le Quartier Général du parc situé à Mbomo le développement de la collecte d'information et renseignement liés au braconnage dans les différents secteurs, coordonner les actions de terrain avec le département LAB et les autorités judiciaires compétentes, organiser les bases de données sur la criminalité faunique;

- veiller au respect des lois et règlements en vigueur en République du Congo.

Formation requise ou souhaitée: Ingénieur des Travaux de Développement rural en Gestion de projets; Biologie ou Zoologie avec application à la gestion d'un parc naturel; connaissance de l'outil informatique (Word, Excel) et du Système d'Information Géographique (ArcView et Smart). Les personnes ne répondant pas à ce descriptif mais ayant une expérience de traitement d'information (histoire ou géographie) ou une expérience dans le domaine légal, militaire ou de police sont aussi encouragées à poser leur candidature.

Expérience souhaitée: si possible ayant travaillé plus de 3 ans dans des aires protégées au Congo avec une expérience dans la lutte anti braconnage mais pas exclusivement et en fonction de la formation.

Lieu d'affectation: base vie/camp du secteur

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au bureau de la Fondation Odzala-kokoua sis 227, rue Campel, ravin du Tchad Plateau centre ville Brazzaville ou envoyez votre dossier à l'adresse mail suivante: secretariatfok@gmail.com Application (CV et lettre de motivation) à envoyer

Date de clôture: la date limite de dépôt de candidature est fixée au 26/01/2018.

N.B.: Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail - Progrès
Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail : secretariatfok@gmail.com
Tél : 05 615-30-18
République du Congo

www.african-parks.org

APPEL A CANDIDATURE

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement:
De deux assistants de lutte anti-braconnage

Responsabilités:

- coordonner avec le Quartier Général du parc situé à Mbomo toutes les activités de lutte anti-braconnage dans les différents secteurs, préparer les missions, mener des actions de terrain, débriefing des patrouilles, suivre et évaluer les patrouilles sur le terrain, préparer les rapports, développer un système d'information et de renseignement, suivre et accompagner le processus judiciaire, communiquer avec les autorités administratives;

- veiller à l'entretien et le suivi d'équipement, à la gestion administrative, logistique et ressources humaines et au respect des lois et règlements en vigueur en République du Congo.

Formation requise ou souhaitée: Ingénieur des Travaux de Développement rural en Gestion de projets; Biologie ou Zoologie avec application à la gestion d'un parc naturel ; connaissance de l'outil informatique (Word, Excel) et du Système d'Information Géographique (ArcView et Smart); formation de police; formation militaire; formation légale

Expérience souhaitée: ayant travaillé plus de 3 ans dans des aires protégées au Congo avec une expérience dans la lutte anti braconnage.

Lieu d'affectation: base vie/camp du secteur

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au bureau de la Fondation Odzala-kokoua sis 227, rue Campel, ravin du Tchad Plateau centre ville Brazzaville ou envoyez votre dossier à l'adresse mail suivante: secretariatfok@gmail.com Application (CV et lettre de motivation) à envoyer

Date de clôture: la date limite de dépôt de candidature est fixée au 26/01/2018.

N.B.: Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.

Collectivités locales

Grandeurs et misères de la décentralisation

Tout laisse à penser que la décentralisation marche au Congo, alors qu'elle est un gros fardeau. Traînée par la nation, elle constitue un vrai boulet, un frein à son développement.

«Solliciter la modération du Sénat, au sujet de la mise en œuvre de la décentralisation dans notre pays en général, et en particulier, au sujet de la pertinence, et de l'obligation constitutionnelle de son financement». Tel était le but de la rencontre organisée le lundi 8 janvier 2018, sur initiative du collectif des présidents des conseils départementaux et municipaux.

Ils étaient furieux. Et, ils l'ont fait savoir par l'entremise de leur porte-parole, Jean Fabien Bakoté, président du conseil départemental de la Likouala. «Nous aurions pu depuis fort longtemps dynamiser notre agriculture, améliorer la qualité de l'éducation de base et celle des soins de santé primaire», a-t-il attaqué. Malheureusement, «cette décentralisation est au point mort», «Aucun transfert de compétence n'a été réalisé à ce jour depuis 2013, et pour l'année

2018 aucune perspective n'est envisagée dans ce sens. Tout porte à croire que la décentralisation au Congo est un fardeau que traîne la nation et qu'elle serait un frein au développement», a-t-il constaté.

Pour lui, tous les Gouvernements successifs depuis



Les présidents des conseils départementaux et municipaux.

2003, année du renouveau de notre décentralisation, ont toujours considérés les collectivités locales comme la dernière roue du carrosse. «Même au fort moment de gloire de notre situation bud-



Pierre Ngolo.

gétaire, le ministère chargé des finances n'a jamais daigné décaisser la totalité des dotations allouées aux collectivités locales par le budget de l'état, engendrant ainsi une dette colossale non

inventoriée par la nation: cette dette est constituée des arriérés des salaires, de la dette envers les caisses de sécurités sociales et de la dette fournisseurs», a-t-il dit. A ce jour, les collectivités locales n'ont pas eu de dotations, malgré les directives du chef de l'Etat qui avait prescrit de payer tout le monde au mois de décembre et leur personnel croupit sans salaire depuis 13 mois ! Le collectif des présidents des conseils départementaux et municipaux a demandé au président du Sénat de contacter en urgence le président de la République, afin que des ordres précis soient donnés au premier ministre pour verser une partie des dotations au titre de l'année 2017, aux fins d'assurer le paiement des salaires du personnel, d'inscrire au titre de l'année 2018 au budget de l'Etat des dotations prévues par la loi et de s'assurer par la suite que les décaissements seront effectifs.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Il est long, le tunnel?

Tout, dans le pays, renvoie à une sorte de torpeur inquiète. La pauvreté ambiante ajoute à la sinistrose du moment; tout le monde sait que nous sortirons de la crise, mais personne n'oserait pronostiquer quand, ni dans quel état nous trouveront les manœuvres de coulisse qui nous sauveront. Rien d'officiel et de rassurant; tout est absolument fait pour que nous comprenions que nous sommes dans la crise, mais que cela pourrait être pire. Que la période que nous vivons est juste un mauvais moment à passer; qu'il suffit de se serrer les doigts, d'adopter la méthode Coué et nous serons sauvés. Voire !

Au fait, c'était comment aux temps de l'opulence? Comment vivions-nous quand c'était comme cela devait être ?

Il y a ceux qui savent et qui se rappellent. Mais il y a surtout ceux qui ne savent pas et qui n'ont jamais su. Ceux pour qui hier, aujourd'hui ou demain ne sont qu'une éternelle succession de coups de trimards, pas forcément la cadence des temps bons et des temps moins bons. C'est peut-être pour ceux-là que cette crise-ci n'est pas une simple question de rhétorique. Car si le dur a toujours été dur, la sortie du tunnel devrait signifier pour eux le raccordement, enfin, à la normalité de la République.

Cela ne se fera pas par un coup de baguette magique: il y faudra notre volonté à tous. Il y faudra notre désir de vivre différemment, sinon mieux. Nous en avons les ressources; nous en avons les moyens, il s'agit seulement de voir et faire les choses autrement désormais. Dresser les meilleurs diagnostics de la nation n'a de sens que si le constat suggère aussi la thérapie et la ferme volonté de l'appliquer sans passe-droits.

En prenons-nous le chemin ?

Economistes, statisticiens, sociologues et membres de partis, chacun dans son domaine de compétence, nous donneront certainement des réponses différentes. Elles seront argumentées et découpées dans la logique où elles doivent nous être présentées. Mais celle qui comptera viendra de chacun de nous, pas d'un livre.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Justice

L'affaire Commissimpex à un tournant

Par un arrêt du 10 janvier dernier, la Première chambre civile de la Cour de cassation française fait droit à la République du Congo dans l'affaire dite Commissimpex. Le nom seul reste dans la mémoire des Congolais d'un certain âge, les détails eux se noient dans les méandres des affaires. Mais ceux qui s'en rappellent parlent de cette affaire, également dite «Affaire Hojeij», comme d'une véritable saga judiciaire où des sommes colossales sont en jeu.

Société d'import-export gérée par la famille du Franco-libanais Mohsen Hojeij, Commissimpex a essaimé des magasins dans les grandes villes du Congo. Elle a compté jusqu'à 5000 employés dans les années 1980. La société dit agir à l'époque pour le compte du Gouvernement congolais. Mais des dissensions apparaissent: Hojeij réclame de fortes sommes du Gouvernement qui réplique en poursuivant sa société pour lui réclamer des milliards de francs CFA, notamment d'impayés fiscaux. L'affaire s'emballe et engage une batterie d'avocats. Elle se déplace du Congo vers l'Europe (France et Grande-Bretagne notamment), puis vers les Etats-Unis. Les chiffres eux aussi s'emballent pour les deux parties: en décembre 2000 (le Congo sort à peine de guerre), la somme réclamée par Mohsen Hojeij s'élève à 1.731.267.415 F. CFA constatés devant la Cour d'arbitrage de la Chambre

de commerce internationale qui condamne le Congo à payer. Le montant de départ réclamé était nettement plus modeste: 100 millions d'euros actuels, puis passe à 675 millions d'euros en 2013. Soucieux de récupérer cette créance, Mohsen Hojeij veut utiliser tous les arguments, y compris les comptes bancaires du Congo qu'il parvient à bloquer auprès de la Paierie de France, ceux de l'ambassade du Congo à Paris, de l'OGES (Office de gestion des étudiants et stagiaires en France) et même le compte du Congo auprès de l'UNESCO. De son côté, le Congo ne se laisse pas faire. Lui aussi met en branle ses avocats pour d'abord déclarer en faillite, en 2012, la société Commissimpex à Brazzaville. Puis faire évaluer le non-paiement des impôts au Congo pendant ses années d'activité à la somme de 700 millions d'euros (près d'un milliard et demi de francs CFA).



Le palais de justice de Paris.

De coups d'éclat en rebondissements, l'affaire est arrivée à la Cour d'appel de Paris qui, donc, a décidé mercredi que le blocage des comptes d'institutions diplomatiques congolaises violait la pratique admise par la coutume internationale en la matière. «L'objectif de cohérence et de sécurité juridique impose de revenir à la jurisprudence confortée par la loi nouvelle», a sta-

tué la plus haute juridiction française.

«Par ces motifs, (elle) annule, en toutes ses dispositions, l'arrêt rendu le 30 juin 2016, entre les parties, par la Cour d'appel de Paris; dit n'y avoir lieu à renvoi». Terminus ou simple halte dans l'affaire ?

Albert S. MIANZOUKOUTA

Tarifs d'abonnement

Congo		Francophone	
6 mois	Retrait sur place: 15.600	91 Euros	182 Euros
1 an	Expédié: 23.400	Autres pays d'Afrique	
		96 Euros	192 Euros
		Europe	
		96 Euros	192 Euros
		Amérique-Asie	
		100 Euros	200 Euros
		France, Afrique	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

GRILLE TARIFAIRE DE RADIO MAGNIFICAT

La Radio Magnificat, sur 93.5Mhz, vous informe qu'elle se met au service de vos exigences d'annonce avec la plus extrême des disponibilités. La grille de ses tarifs se présente comme suit :

- Communiqué nécrologique : 1500F/ Jour pour 5 diffusions
- Communiqués divers : 2000F/J pour 5 diffusions
- Spot conception : 25 000F/ J pour 30 secondes
- Spot diffusion : 5000 F les 30 secondes
- Retransmission de Messe : 60.000Fr

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire
Sise à Brazzaville (République du Congo)
Rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM)
Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M.)
B.P.: 14745 – Tél.: (242) 06 662 43 35/05 516 70 79
E-mail: etudepongui@yahoo.com / etudepongui2@gmail.com

«SERVAIR CONGO»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 2 220 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo) / RCCM CG/BZV/10-B-2367

Suivant Procès-verbal dressé à l'issue de la Réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date à Brazzaville du 30 juin 2017, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire titulaire d'un office en la résidence de Brazzaville (République du Congo), enregistré à la recette des Impôts de Ouézzé, le 05 janvier 2018, sous le Folio 004/8 numéro 14, les actionnaires de la société «SERVAIR CONGO» SA ont décidé de:

- L'approbation des comptes arrêtés au 31/12/16;
- L'affectation des résultats de l'exercice 2016;

- Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur ledit exercice;
- Quitus au Commissaire aux Comptes;
- La ratification de nomination d'un administrateur;
- Questions diverses.

Mention modificative des présentes a été portée au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le 08 janvier 2018, sous le numéro 18 DA 8.

Pour avis et mention,

Maître Chimène Prisca
Nina PONGUI,
Notaire

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais, Tél: 06664.85.64/04432.52.12.
B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

SOCIETE GABONAISE DE SOUDURE INDUSTRIELLE

Société Anonyme avec Conseil d'administration au capital de 10.000.000 Francs CFA
Port Gentil BP: 929, Zone Portuaire/ RCCM Port Gentil 2002 B299 - NIF 797092 E.

Suivant procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration de la «Société Gabonaise de Soudure Industrielle» en date du 02 Janvier 2017, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 07 Décembre 2017, enregistré à Pointe-Noire en date du 14 Décembre 2017 sous le folio 225/13 N° 8502, il a été décidé de ce qui suit:

Démission du représentant légal: Le conseil d'administration prend note du courrier de démission du représentant légal de la succursale ADF Congo, à effet au 31 Décembre 2016.

Nomination d'un nouveau représentant légal: Le conseil d'administration nomme en remplacement du représentant légal démissionnaire Monsieur Olivier Luc Marcel CHAUVET.

Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/15 B 376.

Fait à Pointe-Noire, le 19 Décembre 2017.

Pour avis.

-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais, Tél: 06664.85.64/04432.52.12.
B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

Société BUREAU INTERNATIONAL MARITIME en sigle BIM CONGO

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 10.000.000 F CFA
Immatriculée au RCCM sous le numéro: CG/PNR/17 B 190 / Siège social: sis Avenue Charles de Gaulle, Immeuble «TOUR MIROIR», 7ème étage, Centre-ville, Pointe-Noire/République du Congo.

Suivant acte reçu en dépôt par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire titulaire d'un office notarial, en date du 30 Novembre 2017, enregistré au domaine des timbres le 05 Décembre 2017, sous le folio 218/6 N° 8402, déposé au rang des minutes de l'Etude, à Pointe-Noire, l'associé unique de la constitution de la société BUREAU INTERNATIONAL MARITIME, a décidé ce qui suit:

- **Première décision:** L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de la gérance sur la marche de la société, notamment sur la nécessité de transférer le siège social en un autre lieu de la ville, a approuvé ledit rapport tel qu'il lui a été présenté.

- **Deuxième décision:** L'associé unique décide, de transférer le siège social de la société BIM CONGO, présentement domiciliée à 1 angle avenues Commandant FODE et Benoit GANONGO, Immeuble Morija, 2ème étage, Centre-ville.

Il autorise le gérant à signer un contrat de bail à usage commercial avec la société NBY Immobilier Conseils SA, portant sur local situé au Centre-ville, Immeuble «TOUR MIROIR», 7ème étage, Pointe-Noire, République du Congo.

- **Troisième décision:** L'associé unique décide de modifier l'alinéa 1 de l'article 4 des statuts de la société BIM CONGO.

Nouvelle rédaction de l'article 4 des statuts: Le siège social est établi à Pointe-Noire, sis avenue Charles De Gaulle, rond-point Kassai, Immeuble «TOUR MIROIR», 7ème étage, Centre-ville, République du Congo

Le reste de l'article est sans changement.

- **Quatrième décision:** L'associé unique, conformément aux dispositions de l'article 376 de l'acte uniforme de l'OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, décide de nommer: La société ERNEST & YOUNG, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au capital de 10.000.000 F CFA, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG/BZV/07 B 569, agréée CEMAC N°SEC 062 du 22/07/12, en qualité de Commissaire aux Comptes pour trois (03) exercices, prenant fin à l'issue de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/17 B 190.

Fait à Pointe-Noire, le 11 Décembre 2017.

Pour avis.

-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-



PROCEDURE

Envie de vous faire soigner en Pologne?
Besoin d'organiser une évacuation sanitaire vers la Pologne pour l'un de vos parents / collaborateurs / assurés?
Envie de faire un bilan de santé, ou d'être pris en charge dans un service médical adapté et de haut niveau?

Que vous soyez une administration, une entreprise, un organisme d'assurance ou un particulier, MedEvac sarl. met son expérience et son savoir-faire à votre disposition pour faciliter et optimiser l'organisation administrative et logistique de vos séjours médicaux vers la Pologne.

Notre offre en étapes:

1. Vous nous envoyez un dossier médical;
2. Nos médecins polonais vous proposent un projet thérapeutique (médical ou chirurgical);
3. MedEvac Sarl vous envoie un devis;
4. Vous validez le devis;
5. MedEvac Sarl vous envoie un certificat médical;
6. MedEvac Sarl s'occupe des formalités administratives et logistiques (visa, transport, hébergement);
7. MedEvac Sarl vient vous chercher à l'aéroport et vous accompagne tout au long de votre séjour médical en Pologne.

Pour plus de précisions, appeler au :
Tél. Pologne : 0048 730 556 220
Tél. 1 Brazzaville : 00242 06 904 80 26
Tél. 2 Brazzaville : 00242 06 463 82 40
Tél. 1 Pointe-Noire: 00242 06 457 31 89
Tél. 2 Pointe-Noire: 00242 06 863 61 66

email: info@medevac24.pl

Représentation Brazzaville: Immeuble DEMEX, 1670 Rue Matsiona-Nzoulou, Derrière Château d'Eau Plateau des 15 ans, près de la Préfecture.

Représentation Pointe-Noire: Ouverture prévue pour Mars 2018

MedEvac vous délivre, dans un délai record, une proposition de parcours de soins de qualité adaptée à votre situation médicale.
Les frais d'hospitalisation et les frais médicaux sont très compétitifs

Groupe de la Banque mondiale
BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION
ET LE DEVELOPPEMENT
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT
SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE
AGENCE MULTILATERALE DE GARANTIE
DES INVESTISSEMENTS
CENTRE INTERNATIONAL POUR LE REGLEMENT
DE DIFFERENDS RELATIFS AUX INVESTIMENTS

1818 H Street N.W.
MSN C 4-494
Washington, D.C. 20433
USA

(202) 473-1118
Adresse télégraphique: BIRD
Adresse télégraphique: AID
Fax: (202) 522-2088

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET
ENTREPRENEURS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
BUREAU DE LA BANQUE MONDIALE, BRAZZAVILLE,
REPUBLIQUE DU CONGO
REI NO.18-0150

Le groupe de la Banque mondiale (GBM) lance un appel à manifestation d'intérêt pour les travaux de construction du bureau de la Banque mondiale à Brazzaville, en République du Congo.

L'objectif de développement du projet comprend, sans limitation aucune, la construction d'un nouveau complexe de 800m2 et des travaux d'aménagements des bureaux de la GBM, situés au Boulevard Denis Sassou-Nguesso, Brazzaville. Le site couvre une superficie totale de 1.622,55m2. Le projet comporte trois phases:

1. Phase de démolition des structures existantes (aire d'environ 6500m2), transport des débris de démolition, et assainissement du site;

2. Phase de construction d'un nouveau complexe administratif en béton (avec salles de conférence, aires d'accueil, espace de restauration du personnel, parking), aménagement paysager, et aménagement de l'ensemble du site accompagné d'un corps de garde avec garde-fous (poterne) conforme aux exigences en matière de sécurité et aux directives de conception du GBM.

3. Phase d'aménagement d'intérieur: tra-

voux de construction et de finition intérieurs (sols, plafonds, cloisons, portes cadres, etc.), électrification, ventilation, climatisation, installation de systèmes anti-incendie, de sanitaires, de plomberie, de sécurité, TI, systèmes d'AV et divers.

La date limite des soumissions est le 24 janvier 2018 (15h, heure locale de Brazzaville, Congo).

Pour être considérés éligibles, les entrepreneurs doivent remplir les conditions obligatoires présentées sur le site internet de Passations de marché (Corporate Procurement) dans la rubrique des appels d'offres. Pour accéder à ce site web, suivez les instructions ci-après:

Allez sur www.worldbank.org

En bas, Sous «FOR PARTNERS», Cliquez sur «Corporate Procurement»
Sous «Business Opportunities».
Cliquer sur «Administrative Procurement», puis lancez une recherche pour REI 18-0150

Pour plus d'informations, veuillez contacter M. Chayut Mathurapote via email à: cmathurapote@worldbank.org

Sécurité publique

Maintenir la discipline, l'efficacité, le professionnalisme en 2018

Les policiers de la Direction générale de la police (DGP) promus au premier trimestre de cette année ont porté officiellement leurs galons, lundi 8 janvier 2018 à l'esplanade du Stade président Alphonse Massamba-Débat à Brazzaville. La cérémonie a été patronnée par le général de police de deuxième classe Jean-François Ndengué, Directeur général de la police. Celui-ci a relevé l'importance de l'Opération «Uppercut» dont l'objectif était la sécurisation des fêtes de fin d'année et de nouvel an.

L'année 2017, a-t-il rappelé, a été une grande année pour la corporation policière. Tous les efforts déployés pour sécuriser les événements les plus importants ont été unanimement reconnus et salués par les plus hautes autorités du pays. «Les populations ne tarissent pas d'éloges, remerciant la police pour la réussite exceptionnelle de l'Opération «Uppercut 2017» qui leur a permis d'avoir des fêtes de fin d'année et de nouvel an parfaitement sécurisées», a dit le Directeur général de la police. Evoquant d'autres actions menées par la police l'année écoulée, le général Ndengué a fait savoir qu'ensemble, ils ont renforcé la relation Police-population grâce aux rencontres citoyennes du Directeur général de la police avec les chefs de quartiers, de zones et de

blocs de la capitale. «En interne, le Directeur général de la police a effectué d'importantes descentes dans les Commissariats centraux de police de Brazzaville pour évaluer de façon précise les besoins de la police en termes d'effectifs, de moyens de travail, de qualité, afin de tirer pour l'année qui commence les conclusions qui s'imposent», a-t-il déclaré. Pour l'année 2018, le général Ndengué a souligné qu'il s'agira de maintenir la discipline, l'efficacité, le professionnalisme des cadres et des troupes dans l'accomplissement des missions qui leur sont assignées. Dans le contexte actuel de difficultés économiques et financières dans le pays, il a instruit les cadres et agents de la Direction générale de la police de compenser les



Le général Ndengué faisant porter les galons à un colonel.

insuffisances matérielles par un sursaut d'imagination, d'intelligence, de pragmatisme et de prise d'initiatives originales positives.

Il a, toutefois, exhorté les nouveaux promus à maintenir le cap, avec le noble objectif de viser l'excellence année après année au profit de la Police Congolaise, bras séculier de l'Etat, pour la stabilité des institutions de la République, la paix, la sécurité des personnes et des biens.

Tout en appelant les non-promus à ne pas céder au découragement, il a rappelé que les critères de qualification à l'avancement sont objectifs. Aucune place n'est donnée à la subjectivité. «Le tour viendra

pour tous ceux qui continueront à accomplir les missions régaliennes de la police selon les règles de l'art», a-t-il indiqué. A signaler que dans l'ensemble, trois colonels, cinq lieutenants-colonels, six commandants, six capitaines, dix lieutenants et de nombreux sous-officiers ont été promus. Et comme le veut la tradition en pareille circonstance, une parade des policiers a eu lieu en présence de l'administrateur-maire de Baongo, Mme Simone Loubienga, des membres du Conseil de commandement de la police et d'autres officiers de la Force publique.

Alain-Patrick MASSAMBA

Education civique

Lancement officiel de la levée des couleurs dans l'arrondissement 2 Baongo

L'école primaire Joseph Nkéoua et le Collège Pierre Savorgnan De Brazza étaient à l'honneur. Ils ont abrité la cérémonie de lancement officiel de la levée des couleurs dans l'arrondissement 2 Baongo pour l'année 2018. C'est Mme Simone Loubienga, administrateur-maire de l'arrondissement, qui a patronné la cérémonie.

L'honneur a échu aux élèves Roland Christian Kibodi de la classe de CM2 B et Faldrène Géralda Ngouriantou du CM2 A de procéder à cette levée des couleurs. Ce geste patriotique a été immédiatement suivi par l'hymne national chanté en chœur par les élèves de la classe de CM2. Aujourd'hui, c'est un jour particulier pour nos deux établissements scolaires, nous sommes ravis de ce choix d'abriter cette cérémonie, a dit Jean Sylvestre Nsonde Nfoumou, directeur de l'école Joseph Nkéoua. L'éducation civique, a-t-il confié, vise à former des citoyens conscients de leurs droits et de leurs devoirs. Il a, en outre, saisi cette opportunité pour présenter quelques doléances auprès de Mme l'administrateur-maire, notamment sur la fixation du grand portail de l'école, la réfection d'une partie de la clôture scolaire et l'abatage des branches d'arbres susceptibles de causer des accidents. Souhaitant les vœux de santé, de réussite, de bonheur et de prospérité à l'assistance,

Mme Simone Loubienga a, pour sa part, rappelé que cette cérémonie a une grande valeur symbolique. «C'est avec une grande joie que nous nous retrouvons ici. C'est la première cérémonie de levée de couleurs de l'année 2018. Et votre école a été choisie pour faire cette célébration». Elle a par ailleurs fait siennes les doléances formulées tout en reconnaissant qu'elle ne dispose pas de subvention. Mais elle fera de son mieux pour que ces doléances soient exaucées malgré les difficultés conjoncturelles. Pour les enfants qui doivent être suivis par le personnel enseignant, elle a prodigué ce conseil : «Vous avez la charge de les éduquer, les enseigner, non seulement l'enseignement scolaire, mais aussi l'hygiène et la propreté dans l'endroit où ils évoluent. D'ailleurs, d'ici peu, je vais passer dans toutes les écoles, dans des administrations de ma circonscription administrative, pour réitérer le fait que nous devons vivre dans un environnement sain». Maintenant, à l'endroit des en-



Une séquence de la levée des couleurs.

fants, elle a dit qu'il «faut être propre et rendre votre établissement agréable. Sachez que moi, j'ai été comme vous aussi élève à l'école primaire, c'est à force de travail que je suis devenue administrateur-maire de l'arrondissement 2 Baongo. C'est à force de travail qu'on arrive au sommet, je vous exhorte au travail».

La directrice départementale de l'Education civique de Brazzaville, Mme Edith Clarisse Nganga née Oko, a axé son propos sur la devise du Congo: Unité, travail, progrès. L'unité est le socle de tout ; elle va jusqu'au vivre-ensemble. Elle a exhorté les enfants à être unis sur tout ce qu'ils font. «Je dénonce les antivaleurs qui prennent corps dans certaines écoles du fait que certains en-

fants développent la violence. On vient à l'école pour apprendre et non pour se battre. Le travail doit être fait dans l'unité, l'amour et la sérénité. Et puis, essayons de faire des efforts pour rayer dans nos milieux la tricherie. Le succès, c'est par le travail et non par la tricherie, ne développons pas dans les écoles l'antivaleur de la tricherie», a-t-elle souhaité. Cette cérémonie a été rehaussée de la présence des agents de la mairie de Baongo, des inspecteurs, chefs de circonscriptions scolaires, des enseignants et agents de l'inspection de l'arrondissement 2, des responsables des foyers, etc.

Alain-Patrick MASSAMBA

Dolisie (Département du Niari)

Des tenanciers de bars-dancing accusent les brasseries!

La plupart des tenanciers de bars-dancings de la place de Dolisie n'ont pas salué l'initiative des brasseries Bralico (Brasseries et limonaderies du Congo) et Brasco (Brasseries du Congo) d'organiser, à l'occasion des fêtes de fin d'année et de nouvel an, des kermesses de promotion de certaines boissons beaucoup prisées des consommateurs. Selon eux, cette pratique marketing de ces deux brasseries a causé un ralentissement de leurs activités pendant la période des fêtes et peu avant.



Des danseurs au podium.



Une vue des stands.

A la Maison des jeunes de Dolisie, une kermesse dénommée «Village de fin d'année», parrainée par les Brasseries et Limonaderies du Congo, offrait aux Dolisiens et à certains citoyens de passage dans la capitale de l'or vert, trois bouteilles de bière à 1000 francs CFA. Alors que d'ordinaire, la bière est vendue à 500 francs CFA l'unité. Cette kermesse a été lancée début décembre 2017 et a duré un mois. Pendant cette période, les bars étaient dans l'ensemble clairsemés. Les friands de la bière n'avaient pas de choix que de se diriger vers la kermesse. Sans distinction de statut social. «On ne comprend plus rien dans ce pays, c'est du jamais vu, une brasserie qui tue l'activité de ses détaillants que nous constituons (Ndlr, bars-dancing) organise une kermesse à la Maison des jeunes et casse les prix des boissons à 1000 francs CFA pour trois bouteilles et organise aussi, par la même occasion, des tombolas pour stimuler les ventes de boissons à cette enceinte. On se demande si au Congo, le ministère du Commerce existe pour régler ces genres de question. Pour votre information, avant la rentrée des classes, dernièrement, cette même brasserie a organisé une kermesse dans une école catholique de la place. On ne comprend plus rien. Si vous faites la ronde dans les quartiers de Dolisie, tous nos collègues qui vendent dans les bars vous diront que le chiffre d'affaires a baissé, à cause de la kermesse où on solde la bière. Ce n'est pas bon, cette façon de faire. Nous demandons au ministère du Commerce de ne pas permettre des promotions de ce genre. On va tuer notre secteur d'activité», s'est désolé un tenancier de bar-dancing, sous le sceau de l'anonymat. De l'autre côté, au Cercle culturel de Dolisie, les Brasseries du Congo font autant à la foire, en offrant aux consommateurs trois bouteilles de bière à 1000 francs CFA. Du côté des consommateurs, l'initiative de vente promotionnelle de boissons par ces deux brasseries paraît salubre, en cette période de crise caractérisée par une faiblesse du pouvoir d'achat. Autre chose à plaindre, lors de la kermesse organisée à la Maison des jeunes de Dolisie, les animateurs, communément appelés DJ, font, à leur tour, la promotion des chansons obscènes, froissant la pudeur de certaines personnes venues en famille pour se rafraîchir. Dommage, tout ceci se passe sous l'œil impuissant des gendarmes chargés de sécuriser les lieux. Pire, le lieu de la kermesse fait frontière avec le Consulat de la République Populaire d'Angola par un mur mitoyen.

Martial MVOUMBI DIBOUBI

Dabira aux arrêts

Le Général Norbert Dabira, qui est également propriétaire de DRTV, la première chaîne de télévision privée du Congo, serait aux arrêts. Il aurait été «arrêté mercredi 10 janvier 2018, à Brazzaville, et placé en détention à la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST)», selon les réseaux sociaux. On affirme aussi que «des rafles ont été opérées dans l'entourage» de l'officier général. En fin d'année dernière, des journaux proches du pouvoir ont publié des articles soupçonnant l'ex-haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants d'être au cœur «d'un complot visant à renverser le président Denis Sassou Nguesso», et révélé qu'il était sous le coup d'une enquête judiciaire.

Congo-B: Le FMI demande les patrimoines pétroliers des dirigeants

C'est le titre d'un article publié par le journal confidentiel Africa Intelligence. Selon ce journal, «la délégation du Fonds monétaire international (FMI) qui a séjourné fin décembre à Brazzaville a imposé une condition drastique en échange d'un éventuel soutien budgétaire au pays, exsangue». «L'institution a exigé que les dirigeants congolais lui soumettent une déclaration de patrimoine», précise-t-il. La mesure vise particulièrement les responsables «qui ont un intérêt dans le secteur pétrolier, notamment Denis Gokana, conseiller présidentiel et ancien directeur de la société nationale SNPC.» «L'interlocuteur du FMI au sein du Gouvernement, Lucien Ebata, qui occupe depuis août le poste de conseiller spécial de la présidence congolaise pour les financements extérieurs risque également d'être impacté: président et fondateur de la société de négoce pétrolier Orlon Oil, il dispose de nombreux contrats d'enlèvement et de fournitures pétroliers avec de produits pétroliers avec la SNPC qui lui doit des sommes importantes au vu des contrats passés», poursuit le journal qui estime que «le seul responsable pétrolier qui devrait réussir à tirer son épingle du jeu est Denis Christel Sassou Nguesso: depuis le mois de septembre, cet ancien responsable du secteur aval au sein de la SNPC n'a plus aucun poste officiel même si son influence reste prégnante au sein de la société nationale». Toujours selon Africa Intelligence, «le FMI a exigé que soient mises en place des autorités de régulation du secteur pétrolier. Actuellement, la SNPC cumule les rôles de société nationale et d'instance de régulation»

Une voiture RAV 4 crame sur la route de Nkombo

La semaine dernière, une belle voiture de marque Toyota RAV 4 garée sur la chaussée a pris subitement feu sur la route Moukondo-Nkombo Matari, à hauteur du quartier Le Bled, à Brazzaville. Les témoins rapportent avoir vu sortir précipitamment de la cabine une femme qui a vite arrêté un taxi. Elle s'y est engouffrée, abandonnant le véhicule dont l'incendie est parti du capot qui fumait. Les passants n'ont pas réussi à éteindre le feu, de même que les soldats du feu appelés à la rescousse. Le feu a été trop rapide. Il ne leur restait plus qu'à regarder, impuissant, la voiture partir littéralement en fumée. L'origine de cet incendie est restée un mystère.

On craint pour la deuxième sortie nord de Brazzaville

Les grandes pluies qui tombent sur Brazzaville ces derniers temps font craindre le pire pour la route goudronnée dite Deuxième sortie nord de Brazzaville et les populations de Ngamakosso, un quartier de Talangai, le sixième arrondissement de la capitale congolaise. Cette route est en effet menacée par un gigantesque ravin qui a déjà englouti plusieurs maisons et une partie du Centre de santé intégré (CSI) Mama Mboulé. Le ravin a atteint déjà les bords du trottoir. Si rien n'est fait, la route sera tout simplement coupée en deux, et la circulation automobile et piétonne sera perturbée. En guise de précaution, le trafic routier sur le tronçon menacé est momentanément suspendu. Ces mesures ont été prises pour éviter les secousses au-dessus de ce sol altéré par les torrents.

Une bien curieuse opération, selon certains habitants des "1000 Logements"

Des gendarmes munis d'un document délivré par un huissier de justice, dit-on, ont expulsé plusieurs familles des sinistrés du drame du 4 mars 2012 qui résidaient au site "1000 Logements" situé à Kintélé, sur la route nationale n°2, en banlieue nord de Brazzaville. Motif: occupation illégale. Les victimes dénoncent cette opération et ont lancé un SOS en direction du Président de la République. Les logements du site avaient été affectés aux victimes, le dimanche 4 mars 2012, jour des explosions meurtrières d'un dépôt de munitions à Mpila.

Crime crapuleux à Madibou

La scène s'est passée il y a deux semaines environ au quartier Kibina situé dans le huitième arrondissement Madibou, à Brazzaville. Après le viol d'une fillette de 11 ans qu'il a domptée par on ne sait quel appât, l'auteur, un ouvrier maçon de 45 ans environ, a cru que tout s'était arrêté là. Mais la victime en proie à des douleurs se confie à ses parents. Le violeur est locataire dans leur parcelle. Il a avoué sa forfaiture et a été déféré sans autre forme de procès à la Maison d'arrêt.

Un policier heurte une fille avec son véhicule et s'enfuit sans état d'âme

Mardi 8 janvier 2018, à 7h58. Une Pick-up identifiée comme appartenant au Commissariat de police de Mayanga et conduit par un policier, roule en direction du centre-ville. Arrivé au Rond-point Bifouiti il est confronté à un embouteillage monstrueux. Le chauffeur décide de prendre la chaussée de gauche, donc il roule en sens inverse. Mais arrivé à hauteur de l'Ecole de la Gendarmerie, il percute une fillette de 12 ans qui tentait de traverser. La fille s'écroule. Elle est visiblement victime d'une fracture du pied droit. Le chauffeur, au lieu de voler à son secours, poursuit sa route à vive allure sans se retourner, abandonnant sa victime sur la chaussée. Des passants récupèrent cette dernière, arrêtent un taxi, l'y engouffrent et la conduisent au commissariat central de police situé en face du CEG Angola Libre où ils la déposent en expliquant aux policiers de service les circonstances de l'accident. Voilà comment se comportent certains agents de la Force publique alors qu'ils sont censés assurer la sécurité de la population.

Défense nationale

Pour une amélioration de la gouvernance administrative au sein des corps

Le Cours de formation des officiers d'administration (CFOA), commencé le 15 juin 2017 s'est achevé le vendredi 22 décembre 2017, dans l'amphithéâtre 600 de l'Académie militaire Marien Nguouabi, à Brazzaville. Sous la houlette du commissaire en chef de première classe, directeur général de l'administration et des finances du ministère de la Défense nationale, Eugène Alain Yves Aignon Mpara, qu'entouraient le colonel Jean Libali, commandant de l'Académie militaire Marien Nguouabi, et le représentant du Directeur général de l'administration, des finances et de l'équipement (DGAFE), en présence de la marraine de la formation, Mme Mboulou, et de bien d'autres invités.



Les officiels et les officiers stagiaires posant pour la postérité.

Après onze heures de cours, les quarante stagiaires, venant des Forces armées congolaises (FAC), de la Gendarmerie nationale et de la Police, ont en effet suivi, entre autres, des cours relatifs à la formation militaire, matérialisant leur apprentissage du commandement de niveau commandant d'unité, des cours du cœur de métier et connexes. Ils ont aussi eu droit à un stage d'immersion qui leur a permis de se familiariser avec le milieu dans lequel ils ont évolué. La pratique du sport a été un catalyseur de la cohésion qui a régné durant le stage.



Eugène Alain Yves Aignon Mpara.

Un jury commis par le ministre de la Défense nationale a examiné les résultats issus de ce cours dont la moyenne générale est de 13,48/20. Les quarante officiers stagiaires qui avaient pour directeur le

commissaire-commandant Roland Mouhemba ont obtenu au moins 12/20 de moyenne. Ils ont décroché leurs diplômes d'officier d'administration avec pour major, le capitaine Raymond Stève Mboulou, qui a

obtenu une moyenne de 15,43, suivi des capitaines Narcisse Bongoto-Liloki (Police), 15,22 et Borgia Hector Koutou, avec 14,46.

Ce stage, a dit le directeur général de l'Administration et des finances, Eugène Alain Yves Aignon Mpara, constitue «un indicateur constant de la volonté des autorités des Forces armées congolaises et de la Gendarmerie nationale (FAC/GN), sous la haute autorité du ministre de la Défense nationale, d'imprimer une dynamique constante dans ce processus vaste de redynamisation et de modernisation de la fonction administrative au sein des corps de troupe et organismes assimilés, et partant, de l'amélioration de la gouvernance

administrative dans l'ensemble du département de la défense.» «Vous venez de faire un grand pas, mais il en reste encore beaucoup à faire. Sachez que l'administration est l'épine dorsale de toutes structures dans lesquelles vous allez faire vos armes. Il vous appartient de donner le meilleur de vous-mêmes. L'administration étant écrite comme l'application simplement, mais bien des principes et des règles établis est le gage pour placer au firmament la fonction administrative et financière au sein du ministère de la Défense nationale en général», a conclu le commissaire Mpara.

Alain-Patrick MASSAMBA

ONG Univers des jeunes (UJ)

Lutter contre les antivaleurs en milieu juvénile

«Repas de conscientisation de la jeunesse», tel est l'intitulé du moment d'échange qu'a organisé la semaine dernière à Brazzaville, l'ONG de promotion et de protection juvénile "Univers des jeunes", en partenariat avec l'ambassade de Turquie au Congo, à l'endroit des jeunes de Ouenzé, le cinquième arrondissement de la ville-capitale. But: conscientiser le jeunes, afin qu'ils sachent à quoi s'en tenir, pour apporter leur pierre à l'édifice et lutter efficacement contre les antivaleurs en milieu juvénile.



Les officiels.

L'administrateur-maire de Ouenzé, Marcel Nganongo, l'ambassadeur de Turquie, Can Icensu, l'ambassadeur de la République bolivarienne, Mme Norma Borges, le Directeur général de la Jeunesse, Jean Mouviyoyi, représentant le ministre de la Jeunesse et de l'Education civique, et le président d'Univers des jeunes, Maxence Ondongo, ont pris part à cette convivialité citoyenne.



Maxence Ondongo...

L'administrateur-maire de Ouenzé a remercié les organisateurs pour cette initiative. «Vous savez que la jeunesse, c'est la cheville ouvrière du développement économique de notre nation. Elle représente la frange la plus importante, si nous voulons aller vers des lendemains meilleurs. Il nous faut faire de cette jeunesse qui a beaucoup apporté, une jeunesse consciente et responsable», a-t-il indiqué. Le Directeur général de la

Jeunesse, tout en reconnaissant que la jeunesse est au cœur de toutes les préoccupations du Gouvernement, a souligné que leur énergie est un atout majeur pour le développement socio-économique du Congo. Pour sa part, l'ambassadeur de Turquie s'est réjoui de l'engouement des jeunes à cette rencontre. «Ils ont manifesté le désir d'aller de l'avant, avec l'esprit d'équipe et de communion dans le travail. Ce qui est



... répondant aux questions des journalistes.

un atout indéniable pour une jeunesse responsable qui œuvre pour le salut», a-t-il indiqué. Il a encouragé l'ONG Univers des jeunes

à persévérer dans cette lancée, afin d'améliorer les conditions des jeunes.

Pascal Azad DOKO

Pour une analyse sereine: La Semaine Africaine

Afrique du Sud

Création d'une commission d'enquête sur la corruption par Jacob Zuma

Le président sud-africain Jacob Zuma a annoncé mardi dernier la mise en place d'une commission judiciaire d'enquête sur les allégations de corruption à la tête de l'Etat dans lesquelles il est régulièrement cité, une décision qui pourrait précipiter la fin de son mandat. Dans une déclaration publiée par ses services, il a dit avoir pris cette décision conformément à l'ordre qui lui en a été donné par la justice et à la recommandation faite par l'ancienne médiatrice de la République, Thuli Madonsela.



Jacob Zuma.

Réclamée à cor et à cri par ses adversaires depuis des mois, cette décision intervient un an après la publication d'un rapport officiel très compromettant pour le chef de l'Etat, au pouvoir depuis 2009. Publié fin 2016, ce document a mis en lumière l'implication d'une puissante famille d'hommes d'affaires, «les Gupta», dans la gestion des affaires de l'Etat sud-africain, de la nomination de ministres aux pressions pour obtenir des contrats publics.

Jacob Zuma, qui a concédé être un ami de la famille Gupta, a toujours vigoureusement nié

les avoir favorisés de quelque manière. Dans ses conclusions, l'auteur du rapport, l'ex-médiatrice de la République, Thuli Madonsela, réclamait déjà une commission d'enquête.

Le président Sud-africain avait jusque-là refusé d'obtempérer et avait demandé l'annulation du rapport devant la justice. Mais, c'est le 14 décembre dernier, que la Haute cour du Gauteng du Nord, dont dépend Pretoria, la capitale administrative du pays, lui a ordonné de créer une commission d'enquête sur les allégations de «mise sous contrôle de l'Etat» d'ici à 30 jours, laquelle doit être dirigée par un juge qui sera désigné par Mogoeng Mogoeng, le président de la Cour constitutionnelle. Jacob Zuma a fait appel de la forme de cette décision au nom de la «séparation des pouvoirs» mais a finalement décidé de s'y

ranger sur le fond. «J'ai pris conscience que cette affaire préoccupait l'opinion publique depuis quelques temps et méritait mon urgente attention», a-t-il justifié et de poursuivre: «les accusations selon lesquelles le contrôle de l'Etat a été retiré à ses réels propriétaires sont d'une importance capitale et méritent qu'on les vérifie. Tout retard (dans l'établissement de cette commission) ferait douter le public de la détermination du gouvernement à éradiquer toute forme de corruption».

La direction de la commission a été confiée au vice-président de la Cour constitutionnelle, Raymond Mnyamezeli Mlungisi Zondo. A présent tous les regards sont tournés vers elle pour la suite et les suites.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Gabon

Vers une présidence à vie?

Réunis mercredi 10 janvier dernier en congrès à Libreville, la capitale politique du Gabon, les députés et sénateurs ont adopté la révision de la Constitution voulue par Ali Bongo Ondimba, le président de la République gabonaise.



Vue partielle des parlementaires

Une Constitution qui accorde les pleins pouvoirs au président de la République, selon l'opposition. L'article 8 dispose en effet que le chef de l'Etat est le détenteur du pouvoir exécutif. Il ne peut être poursuivi, recherché ou jugé à l'issue de ses fonctions présidentielles. On dirait une disposition a calquée sur la Constitution congolaise du 6 novembre 2016, disent des observateurs. Dans ce même ordre d'idées, l'article 20 de ce texte constitutionnel dispose que les cadres civils et militaires nommés à des hautes fonctions prêtent serment devant le président de la République. Ce qui ferait d'eux «des sujets du chef de l'Etat», à entendre un sénateur de l'opposition. A cela il faut ajouter la durée du mandat de 7 ans renouvelable à souhait.

Ainsi, sur 213 députés et sénateurs réunis en congrès, 197 ont voté en faveur de cette révision, 14 contre et 2 abstentions. Décritant ce choix de la majorité présidentielle, Jean Christophe Owono Nguema, sénateur de l'opposition a exprimé son indignation: «mes collègues ont assassiné la République en adoptant une constitution qui



La façade principale du parlement gabonais.

concentre tous les pouvoirs aux mains du chef de l'Etat».

Le texte révisé soumis à la Cour constitutionnelle, sera fort probablement validé, en raison de sa composition pro-régime. La validation de l'élection contestée d'août 2016, par cette institution, malgré les procès-verbaux issus des urnes qui donnaient Jean Ping vainqueur dans la plupart des

régions du Gabon, mis à part le Haut-Ogooué, département d'origine du président où il a été élu à près de 100%, en est une illustration. Pour une partie de l'opposition; le Gabon s'acheminera vers une présidence à vie.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE

115, Avenue Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, MPILA, Centre-ville
B.P: 13646/Tél.(s):+242.22.611.26.46/06.669.26.76/E-mails:
officenotmouandza@yahoo.fr; officenotsmb@gmail.com
Brazzaville - République du Congo

AVIS DE CONSTITUTION

FOREVER LIVING PRODUCTS CONGO
BRAZZAVILLE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
CAPITAL SOCIAL D'UN MILLION (1.000.000) de francs CFA.

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du vingt-deux Septembre, reçu par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, Avenue Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, numéro 115, Mpila, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:
• L'IMPORTATION ET L'EXPORTATION;
• LE TRANSFERT, LA DISTRIBUTION, L'ACHAT ET LA VENTE;
• LA TRANSFORMATION ET LA REPRESENTATION DE TOUTES VITAMINES ET COMPLEMENTES ALIMENTAIRES A BASE D'EXTRAITS DE PLANTE ALOE ET AUTRES PLANTES MEDECINALES COMPRENANT TOUTS PRODUITS DE MARQUE ALOE VERA OF AMERICA, INC, ET FOREVER LIVING PRODUCTS AVEC LE LOGO (BIRD DEVICE);
• ELLE POUR ACQUERIR, LOUER, EXPLOITER; AFFRETER LES MOYENS NECESSAIRES A CES ACTIVITES;

Dénomination sociale: FOREVER LIVING PRODUCTS CONGO BRAZZAVILLE, en sigle «F.L.P.C.B.»;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 2546, rue Charles Faucault, quartier Aiglou Brazzaville (République du Congo);

Durée: La Durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et de Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital social: Un million (1.000.000) de francs Cfa, divisé en 100 parts sociales de dix mille (10.000) francs CFA souscrites entièrement et libérées intégralement;

Administration de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur Roger BANZA KATANGA est désigné en qualité de gérant de ladite société;

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 26 Septembre 2017, sous le numéro 17 DA 756;

Immatriculation: La société FOREVER LIVING PRODUCTS CONGO BRAZZAVILLE, en sigle «F.L.P.C.B.», est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG-BZV-RCCM-07 B 143.

Pour avis,
Maître Aubierge Prisca MOUANDZA
BOUFOUENI, Notaire.

IN MEMORIAM

13 janvier 2009 - 13 janvier 2018, cela fait neuf (09) ans qu'il a plu à Dieu d'arracher à l'affection des siens, Doudou Servais MOUALLA.

En cette date commémorative de sa disparition, nous implorons la Divine miséricorde pour que son âme repose en paix et qu'à jamais brille l'étoile d'une vie éternelle.

Il reste toujours présent dans nos cœurs.

A tous ceux qui l'ont connu, nous vous demandons d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.



Radio

Magnificat 93.5FM

Notre Radio, à votre service depuis plus de 5 ans. La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.5 FM

Nos Contacts:

Tel: 05 531 12 60 - 05 543 12 30 - 06 952 17 68

E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr

Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

Diocèse de Kinkala

La Paroisse Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus de Vindza pillée!

Nous venons d'apprendre que la paroisse Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus de Vindza, dans le département du Pool (diocèse de Kinkala), a été dévalisée par des jeunes non identifiés, dans la nuit du mercredi 20 décembre 2017. Selon les témoignages des chrétiens, ces jeunes ont abîmé le groupe électrogène, détéré les câbles électriques et emporté d'autres objets de valeur. Alors que le 23 décembre, un accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités a été signé à Kinkala entre le Gouvernement congolais et les représentants de Frédéric Bintsamou, alias pasteur Ntumi, ces faits sont en décalage avec la volonté affichée d'aller vers la paix.

L'accord du 23 décembre est d'ailleurs un accord dit de cessation des hostilités. Le saccage de la paroisse de Vindza frappe l'Eglise catholique et les populations rurales qu'elle sert dans cette localité; l'Eglise catholique n'est pas une actrice de la crise que l'on tente d'arrêter. Au contraire, elle s'est énormément impliquée dans la recherche de la paix; l'évêque de Kinkala, Mgr Louis Portella Mbuyu, a été parmi ceux qui ont

payé même de leur personne le déchaînement inexplicable des violences.

Les témoignages des chrétiens sont unanimes: trois jours avant l'attaque contre la paroisse Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus de Vindza, la chrétienté était dans l'attente de son curé, pour la préparation des festivités de Noël. L'attaque visait-elle à l'empêcher de revenir? Alors que vu le contexte d'insécurité l'évêque lui avait



Mgr Mbuyu posant avec les prêtres et les religieuses devant la paroisse.

conseillé d'attendre un temps à Brazzaville. Visait-elle l'Eglise ou seulement quelques-uns des objets de valeur emportés dans un contexte de grande pauvreté dans la zone depuis que les «Ninjas» s'y sont installés? On ne le saura jamais avec précision. D'autant qu'au même moment des jeunes, peut-être les mêmes, ont également attaqué le village de Maléla-Bombé, village natal du cardinal Emile Biayenda, situé à 16 Km de Vindza. Dernier sursaut de lucidité ou fantaisie stratégique: ils ne sont pas allés jusqu'à piller les objets sacrés attachés à la personne du cardinal dans un lieu devenu un site de pèlerinage.

Mais les brigands ne se sont pas privés de cambrioler la maison du ministre Emmanuel Yoka et de menacer les catéchistes. Tout cela se passe à 300 mètres de l'endroit où sont basés les agents de la Force publique!

La paroisse Sainte-Thérèse

de l'Enfant Jésus, c'est aussi un engagement dans le développement. Mais son parc de cochon, son poulailler et également son champ de manioc ont été dévastés.

La dernière messe à Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus a été dite le dimanche de Pâques.

Le village de Vindza a connu d'autres moments difficiles auparavant, mais la paroisse n'avait jamais été visitée, ni les biens de l'Eglise endommagés. Au moment où les choses semblent rentrer dans l'ordre, la chrétienté est surprise de voir sa paroisse ruinée par des jeunes véreux. La paroisse a toujours rendu service à la population; les jeunes y sont bien connus et intégrés dans les activités paroissiales. Les assaillants du 20 décembre sont d'ailleurs presque tous issus des familles chrétiennes respectables, d'où l'incompréhension de tous.

Aybienevi N'KOUKA-KOUISSA

Paroisse Ndona Marie de Mfilou-Ngamaba (Archidiocèse de Brazzaville)

Lancement des activités pastorales à l'annexe de Ngamoukassa II Antenne

Dans le souci d'apporter l'Evangile à toute la chrétienté de sa circonscription ecclésiastique, l'abbé Raymond Nzonzi, curé de la paroisse Ndona Marie de Mfilou-Ngamaba, dans sa politique de proximité pastorale, a saisi l'opportunité des temps forts de Noël, pour procéder à la relance des activités pastorales, à l'annexe de Ngamoukassa II Antenne-Quartier Kiele Tenard zone II, le dimanche 17 décembre 2017, troisième dimanche de l'Avent-B- au cours d'une messe d'action de grâces, célébrée pour la circonstance par le père Arnaud Nganga, vicaire paroissial.

Les habitants de la zone de Ngamoukassa II Antenne venus des quartiers Mbimi I, Mbimi II et Moutabala ont pris d'assaut le site, un terrain nu d'une superficie de 1.000 m². Les animateurs de l'annexe II de Ngamoukassa, en l'occurrence MM Paul Bieme et Milongo Boukaka, respectivement, membres des mouvements d'apostolat Raymond Mboko et Saint Michel Archange se sont donné corps et âme pour la réussite de ces retrouvailles. Les populations de ces quartiers n'iront plus loin, à Ndona Marie, pendant les temps forts de l'année liturgique (Avent et Carême) pour aller participer à une messe. Il a été signalé que douze personnes vulnérables sont déjà enregistrées à Ngamoukassa et le père Arnaud Nganga a promis de les visiter pour une prise en charge spirituelle, morale et matérielle. L'animation de la messe a été assurée par Les «Disciples de Jésus».



Père Arnaud Nganga.



Les Disciples de Jésus animant la messe.

S'appuyant sur les textes liturgiques du jour, Saint Jean 1, 6-8; 19-28, le célébrant a déclaré: «Le temps de l'Avent est le temps de l'attente, est aussi le temps de la joie. Dieu nous donne toutes les armes afin de propager la bonne nouvelle. Chers frères et sœurs, préparons le chemin du Seigneur, tel était le cri de cet homme, Jean-Baptiste, dans le désert. Sommes-nous disposés à accueillir celui qui vient nous sauver? Jésus t'envoie chez qui, regarde autour de toi, il y a les pauvres spirituels. Demande à Dieu de t'ouvrir les yeux de voir là où tu es. Notre désert peut-être notre famille, au travail dans nos groupes d'apostolat en marche afin de propager la bonne nouvelle partout. Nous sommes emprisonnés par nos maux. Aujourd'hui, le prophète Esaïe nous dit l'Esprit du Seigneur est sur nous, l'Esprit du Seigneur est fidèle. Dieu donne tout, c'est nous qui attristons l'Esprit du Seigneur. Et Soyez toujours joyeux. «Priez sans cesse, soyez dans l'action de grâce... N'éteignez pas l'esprit» 1Th 5, 16. Demandons à Dieu de nous humilier, par le sacrement de confession.»

Il sied de noter que, désormais pendant les temps forts de la liturgie, les messes se dérouleront à Ngamoukassa II, afin de satisfaire la population de cette circonscription.

Après l'action de grâces, le père Arnaud Nganga a remercié le curé de la paroisse d'avoir approuvé ce programme des descentes à Ngamoukassa II et à Mitoko Quartier Mbouala (Boulou dia Moundélé) et a annoncé aux chrétiens la tenue d'une messe dimanche 24 décembre 2017, au site «Boulou dia Moundélé Père Morizur». De même, il a remercié le président du quartier Ngamoukassa d'avoir accepté l'invitation malgré ses multiples occupations, ainsi que les fidèles de Ngamoukassa qui sont venus très nombreux.

Après le mot de remerciements du père Arnaud Nganga, a été prononcé le mot de circonstance de M. Bernard Kisselo, président du quartier, au cours duquel, il a également remercié l'équipe presbytérale, en particulier le père Arnaud Nganga et toute l'équipe qui l'a accompagné dont M. Jean Claude Mifoundou, secrétaire du Conseil pastoral paroissial de Ndona Marie, pour avoir pensé de prier ensemble.

«Nous étions dans les ténèbres, mais aujourd'hui, nous sommes dans la lumière comme le Christ est la vraie lumière qui illumine tout homme venant en ce monde. Que cette lumière brille dans toutes nos maisons de Ngamoukassa», a déclaré le président du quartier qui a souhaité que la paroisse Ndona Marie pense à construire une chapelle, pour éviter que les personnes de mauvaise foi occupent anarchiquement ce patrimoine réservé à l'Eglise, car ce terrain, source de plusieurs conflits, a été rétréci après les événements sociopolitiques qu'a connus le pays.

Juвет Pierre NGOUONO

Programme de la clôture du bicentenaire des Marianistes Du 10 au 20 janvier 2018

Samedi 13: pèlerinage au Mont Cardinal Emile Biayenda
Mercredi 17: activités culturelles au Cours Sainte Rita
Samedi 20 à 9h 30: vœux perpétuels du frère Messi Gatien Loubiya en la paroisse Sainte Rita de Moukondo.



OFFRE EXCEPTIONNELLE STOCK LIMITE

DELL OPTIPLX
Ordinateur de bureau reconditionné

+

IMPRIMANTE MULTIFONCTION
Impression-Photocopie-Scan

150 000 FCFA HT

Tél.: 06 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso

Programme de célébration de la 48^e Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens

Du 18 au 27 janvier 2018, se déroulera sur toute l'étendue du territoire, la 48^e Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens, sur le thème: «Ta main droite, Seigneur, éclatante de puissance (Exode 15,6)». Comme nous l'avons indiqué dans notre précédente édition, nous publions ci-après le programme de cette célébration.

Jeudi 18 janvier 2018: culte d'ouverture par les consacrés ou ouvriers apostoliques (prêtres, pasteurs, diacres, évangélistes, frères, sœurs religieuses, majors) à l'Eglise Evangélique du Congo, paroisse du centenaire au Plateau Centre-ville vers l'hôpital mère et enfant (Blanche Gomez), de 15h à 17h30;

Vendredi 19 janvier: culte des mamans chrétiennes en secteurs, de 15h à 17h;

Samedi 20 janvier: culte œcuménique en secteurs et concert de chants animés par les jeunes, de 15h à 18h;

Du lundi 22 au vendredi 26 janvier: célébration œcuménique en secteurs, de 15h30 à 18h;

Samedi 27 janvier: célébration de clôture au stade Félix Eboué, de 9h à 12h30.

Messe de présentation des vœux de nouvel an à l'archevêque de Brazzaville

Le désordre est une déviance à éradiquer

La cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville a abrité samedi 30 décembre 2017, la traditionnelle messe de présentation des vœux à Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, cérémonie qui s'est prolongée dans les jardins de l'archevêché. Célébrée par l'archevêque, la messe a été concélébrée par de nombreux prêtres et diacres œuvrant pour la quasi-totalité dans l'archidiocèse de Brazzaville. Parmi les prêtres concélébrant, il y a eu les abbés Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, Mesmin Prosper Massengo, vicaire judiciaire de Brazzaville, Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo, etc.

L'abbé Léonard Milongo, présentant les vœux de nouvel an 2018, au nom du clergé diocésain, au pasteur de l'Eglise de Brazzaville, après avoir fait la rétrospective des événements heureux et malheureux ayant marqué l'année 2017, lui a souhaité, les vœux de bonheur, de prospérité, et de bonne santé pour la nouvelle année 2018. Répondant au vicaire général, Mgr Anatole Milandou a formulé à tout le peuple de Dieu qui est à Brazzaville placé sous sa responsabilité pastorale, des vœux de paix. L'archevêque reprécisant le thème de l'Année pastorale 2017-2018 dans l'archidiocèse de Brazzaville, a interpellé le peuple de Dieu pour que soient combattues les déviances dans les milieux

de vie par l'annonce de l'Evangile. Il a épinglé le désordre comme une déviance à éradi-



Mgr Anatole Milandou présidant la célébration eucharistique.



L'archevêque de Brazzaville (assis en blanc) ayant reçu les vœux des membres de l'équipe presbytérale et des deux Conseils de la paroisse Saint Paul de Madibou.

quer en vue de promouvoir la paix et le vivre-ensemble dans la société et dans l'Eglise.

L'archevêque de Brazzaville a salué la signature de l'accord de cessez le feu et de cessa-

tion des hostilités déclenchées il y a plus d'une année par les ex-combattants Nsiloulou dans le département du Pool, qui conduira à la fin de la situation de conflits armés, exhortant ainsi le peuple de Dieu à redoubler d'ardeur et à prier pour la Paix au Pool et dans le pays.

L'archevêque a également sensibilisé les chrétiens sur l'arrivée imminente d'une statue, haute de 3m, du Cardinal Emile Biayenda, don du diocèse de Tarnow (Pologne) à l'archidiocèse de Brazzaville.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Audience générale du Saint-Père

Le Pape François invite à vivre le silence de la messe sans se presser

Lors de l'audience générale du mercredi 10 janvier 2018, le Pape François a évoqué le chant du Gloria «Gloire à Dieu», «joyeuse annonce de l'étreinte entre ciel et terre» qui reprend les paroles des Anges à la Nativité. Mais le Saint-Père a surtout insisté sur le rôle de la «Collecte», cette oraison qui suit le Gloria. Il a demandé aux fidèles de profiter de ce temps de recueillement silencieux pour rassembler leurs prières.



Le Pape François.

«Le silence ne se réduit pas à l'absence de paroles, mais consiste plutôt à se préparer à écouter d'autres voix: celles de notre cœur et surtout la voix de l'Esprit-Saint.» Chaque temps de silence a un rôle bien particulier, insiste le Pape: «méditer» après la lecture de l'Evangile et l'homélie; «favoriser la prière intérieure de louange» après la communion, et «nous recueillir en nous-même et penser au sens de notre présence» après le Gloria, comme y invite le prêtre lorsqu'il dit: «Prions.»

Le Pape François note «l'importance» d'écouter notre âme pour l'ouvrir au Seigneur. «Nous venons peut-être dans des jours de fatigue, de joie, de douleur, et nous voulons le dire au Seigneur, invoquer son aide, demander qu'il reste proche de nous». C'est aussi l'occasion de parler à Dieu de «proches malades ou qui traversent des épreuves difficiles», de lui confier «le sort de l'Eglise ou du monde».

La liturgie comme «école de prière»

«Sans ce silence, nous risquons de négliger le recueillement de l'âme», note le Saint-Père, recommandant «vivement» aux prêtres de bien faire observer ce temps et de «ne pas se précipiter». Joignant le geste à la parole, il rappelle ensuite aux prêtres de réciter la supplication «les bras ouverts», pour recueillir les intentions personnelles, d'où le nom de «Collecte» de cet oraison. Ainsi, le prêtre imite le Christ en croix, qui avait lui aussi les bras ouverts. Le Pape invite alors les fidèles à redécouvrir les oraisons, «concises mais riches de sens», à méditer les textes pour «apprendre comment nous tourner vers Dieu, que demander et quelles paroles utiliser». Ainsi la liturgie pourra être, selon ses vœux, «une vraie école de prière».

(Tiré de l'Agence News.Va)

Retraites spirituelles

Le Foyer de Charité «Le Thabor», vous connaissez?

Situé à 20 km de Pointe-Noire sur la route nationale n°1, peu avant le village de Hinda, le Foyer de Charité «Le Thabor» est un cadre idéal de méditation, de prière et d'approfondissement de la foi. Il est construit sur un plateau verdoyant, à côté du lac Nyoundou, sur une superficie de 27 hectares.

Fondé en France par Marthe Robin et le père Georges Finet, le Foyer de Charité est une communauté de baptisés, hommes et femmes qui, à l'exemple des premiers chrétiens, mettent en commun leurs biens, leurs compétences, leurs charismes. Cette communauté est sous la conduite d'un prêtre, le père du Foyer de charité.

Au Congo, le Foyer de charité est une initiative de Mgr Georges Firmin Singha, alors évêque de Pointe-Noire, qui nomma l'abbé Jean-Louis Makosso comme premier père du Foyer de charité. L'abbé Jean-Louis avait suivi une formation à Ngaoundéré au Cameroun et à Châteauneuf (1993-1993). La première pierre de construction du Foyer de Charité de «Le Thabor» de Liambou fut posée le 1^{er} mai 1996. Mgr Jean-Claude Makaya Loemba bénit le site et l'inauguration eut lieu, le 23 avril 2001.

Après la mort de l'abbé Jean-Louis, le Foyer de charité de Liambou fut placé sous la direction de l'abbé Louis Portella Mbuyu (1999-2000). Nommé évêque de Kinkala, Mgr Louis Portella Mbuyu est remplacé par l'abbé Georges Loemba devenu le père du Foyer de charité depuis 2005 jusqu'à ce jour. Avec entre-temps des interims assurés successivement par les abbés André Nkenko (2000), l'abbé Apollinaire Ntunta (2001) et le père Alexis Antangana (Camerounais, 2002-2005). Aujourd'hui, le Foyer de Charité

de Liambou est constitué de trois principaux bâtiments. Notamment un complexe d'accueil comprenant le bureau du père du Foyer, le secrétariat et le service de la comptabilité qui, par manque d'église-chapelle tient lieu d'oratoire. Un second complexe où sont situés la cuisine, la buanderie, le



Père Georges Loemba.



Le Foyer de Charité de Liambou.

réfectoire et un garage. Une maison communautaire de 19 chambres avec salon et cuisine et un autre grand bâtiment de 24 chambres à deux lits avec des toilettes communautaires à l'usage des retraitants.

Que fait le Foyer de charité?

Foyer de lumière, d'amour et de charité, sa mission est l'éveil et l'appel à la sainteté par la formation chrétienne, aux moyens des retraites fondamentales, des week-ends spirituels, dans un climat de silence et de prière. Ces retraites

s'adressent à tous: croyants ou non, couples, célibataires, divorcés, prêtres, consacrés de tous âges et de toutes conditions. Le Foyer de charité accueille des réunions d'affaires, des conseils d'administration, des ateliers de formations, etc. On est membre de l'œuvre des foyers de charité à partir des engagements. Le père Georges Loemba a fait ses engagements le 3 avril 2011, après 6 ans de paternité. Avec le père Georges, le Foyer a accueilli plusieurs garçons et filles. Le 20 mai 2017, quatre sœurs de

la communauté ont fait leurs engagements dans l'œuvre internationale des foyers de charité. Il s'agit de Sabine Bilongo, Honorine Mamisanga Masuku, Clémentine Mitungu Muzinga et Arlette Yemwemi Toy.

De bonnes perspectives de développements

A la question de savoir quels sont ses projets pastoraux et de développement du Foyer, le père Georges Loemba explique: «A court terme j'envisage de créer ici au foyer un centre d'infirmerie pour aider les populations des villages voisins (Mengo et Hinda) où les services publics sont déficients. Nous allons mettre à profit la présence d'une sœur infirmière. A moyen terme, nous envisageons de monter une pâtisserie qui sera animée par deux pâtissiers (une fille et un garçon) que nous avons ici dans la communauté. Nous allons envoyer l'un d'eux se perfectionner au Centre le Gourmet inauguré récemment à Brazzaville. Ce projet est monté dans la perspective d'offrir des services à la future Université catholique qui se construit non loin du Foyer. Enfin, à long terme, nous avons en projet la réalisation d'un centre agropastoral. Nous sommes ici en zone rurale et nous avons 27 hectares à mettre en valeur. Nous allons donc faire des plantations de goyaves, de papayes et des fruits de la passion en vue de la transformation pour produire des jus de fruits. Il y a ici dans notre communauté des filles qui ont la compétence en la matière. Tous ces projets permettront au Foyer d'assurer sa survie. Mais les plus grands projets à réaliser à long terme c'est la construction d'une église. Nous avons actuelle-

Programme des obsèques de M. Florent Frédéric KIYINDOU



Décédé dans la nuit du 29 au 30 décembre 2017, les obsèques de M. Florent Frédéric KIYINDOU se dérouleront samedi 13 janvier 2018 selon le programme ci-après: 9h: levée du corps à la morgue du CHU, 10h: recueillement au domicile familial sis 386 rue Nzoungou Mpissa derrière l'hôpital de la CNSS. 12h: messe made requiem en l'église Saint Pierre Claver de Bacongo. 13h 30: départ pour le cimetière Ma Campagne. 16h: retour et fin de la cérémonie.

AVIS DE VENTE

*Demi-parcelle, à bon prix, située à Massissia, arrondissement 8 Madibou.

Contact: 06 628 52 63/05 056 30 48

*Parcelle à vendre avec fondation, au quartier Djiri, dans une zone habitée, à 2 km de la voie goudronnée.

Contact: 01 081 27 92 / 06 662 37 39.

ment une petite chapelle ou plutôt un oratoire qui est insuffisant pour accueillir beaucoup de retraitants et les chrétiens des villages avoisinants. Et après nous construirons une salle de conférence moderne pour abriter des forums, etc.» La bonne marche du foyer repose essentiellement sur la participation des retraitants et le travail des membres de la communauté. Le Foyer attend nous dons, vous qui voulez l'ai-

der dans ses œuvres.

Jean BANZOUZI MALONGA

Pour contacter le Foyer de charité «Le Thabor» de Liambou: B.P. 639

Tél: 5.537.00.28/05.553.23.47 Pointe-Noire/Congo

E-mail: peregeorgesloemba@yahoo.fr foyerliambou@gmail.com

Présentation des vœux au Sénat

Pierre Ngolo donne rendez-vous aux résultats

Comme le veut la tradition en début de chaque année, les sénateurs, les cadres et le personnel du Sénat ont présenté leurs vœux de nouvel an au président du Sénat, Pierre Ngolo. L'événement s'est déroulé dans une ambiance sobre et peu festive, mardi 9 janvier 2018, dans la salle de banquets du Palais des congrès. A cette occasion, deux allocutions ont été prononcées: celle du premier secrétaire du Sénat, Julien Epola, qui a égrainé le chapelet de réalisations en 2017, et celle de Pierre Ngolo, qui a fixé rendez-vous aux sénateurs sur le terrain de l'action pour le changement et la restauration de l'espoir.

Dans son mot, Julien Epola a laissé entendre que depuis 4 mois, le travail parlementaire de la 3^e législature du Sénat s'accomplit efficacement, aussi bien à l'hémicycle que sur la scène internationale. «L'action motrice qui fortifie le fondement immatériel de notre institution est sans doute la sensibilisation combien opportune des sénateurs que vous avez entreprise dès notre séance inaugurale, sur les valeurs de ponctualité, du respect des horaires et de sérénité



Les vœux au président du Sénat.

dans les travaux. Pendant ces quatre mois, il n'y a eu ni retard à l'ouverture d'une plénière ou d'une réunion, ni perturbation pendant les travaux», s'est-il félicité.

Prenant la parole, Pierre Ngolo est revenu sur ses propos tenus le 12 septembre 2017, lors de son premier discours de président du Sénat. Il faisait comprendre que la crise dont les Congolais commencent à endurer les effets et l'installation de la Nouvelle République constituait, naturellement, un environnement propice à la remise en cause des réflexes, habitudes et pratiques qui se situent aux antipodes de la voie de l'assainissement des mœurs et des règles de gestion de la cité.

Pour lui, la conjoncture telle que décrite met les institutions de contrôle dont le Sénat qui, en plus, porte la veste de conseil de la nation, devant l'obligation de faire usage pleine-

ment et efficacement du contrôle en tant que moyen de dissuasion de la perversion ou comme disposition de promotion de la bonne gouvernance. «Notre action soutenue et efficace doit éclairer des orientations importantes contenues dans le message sur l'état de la nation fait par le président de la République devant le parlement réuni en congrès le 30 décembre 2017. En reprecisant la rupture et en engageant de nouveau les Congolais sur cette voie, le chef de l'Etat attend de nous ses compatriotes que nous devenions les adeptes de la rupture en nous inscrivant tous dans un mouvement ininterrompu de remise en cause des habitudes et pratiques qui obstruent la marche vers le développement», a soutenu Pierre Ngolo. «Nous vaincrons la crise!», a-t-il assuré.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

Campagne de lutte contre le travail dissimulé

Des entreprises récalcitrantes fermées

Lancée le 2 octobre, la campagne de lutte contre le travail dissimulé s'est clôturée le 29 décembre sur toute l'étendue du territoire national. A propos, la direction générale de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a organisé une restitution à l'endroit des responsables des formations syndicales et patronales, lundi 8 janvier dernier à Brazzaville. Il ressort du rapport de la campagne que deux-cents trente-cinq entreprises et établissements ont été fermés dans des départements de Brazzaville, Pointe-Noire et la Sangha, lesquels ont également battu le record des employeurs détectés.

Dans son compte rendu, le directeur du recouvrement et du contentieux, Elvis Abira Ibara, a fait savoir que 4.829 employeurs ont été détectés sur tout le pays, les entreprises ayant payé leurs cotisations sociales 843 et, 9.708 salariés détectés. Dans le département des Plateaux, les contrôleurs ont détecté 57 employeurs pour 99 salariés, malheureusement aucun employeur n'a payé ses cotisations. «Globalement, la mission



Evariste Ondongo.

s'est bien déroulée. Nous remercions les partenaires sociaux pour leur soutien pendant toute la période de la campagne», a-t-il dit.

Pour le directeur général de la CNSS, Evariste Ondongo, ces résultats sont encore partiels.

A la lumière des conclusions peu satisfaisantes, il a décidé de poursuivre l'opération pour attirer l'adhésion de toutes les personnes concernées. «Le nombre de salariés non déclarés est encore considérable et on peut dire que nous ne sommes pas arrivés au bout du compte. Comment expliquer qu'un employé, par exemple pour le cas d'une chambre froide, exposé toute sa vie au froid, arrive à la fin de sa carrière sans une quelconque assurance», a-t-il déploré.

Principaux partenaires de la Caisse, les dirigeants des

syndicats et organisations patronales ont apprécié le travail réalisé. Ils ont fustigé le comportement des employeurs ne déclarant par leurs employés et ont promis d'accompagner la CNSS dans sa bataille contre les employeurs récalcitrants. L'Union nationale du patronat congolais (UNOC), par la voix de son vice-président chargé du dialogue social, Auguste Ngabira, a suggéré que soient installés des agents des impôts dans les entreprises à budget de transfert, pour cause qu'au niveau de ces sociétés, la Caisse n'a enregistré aucun paiement.

Esperancia MBOSA-OKANDZE

Contact Congo:
Cellule exécutive
Case J 043V OCH Moungali III
Tel: 00 242 666 35 88
Mail: coord_pcpacongo@yahoo.fr
Site: www.pcpacongo.org



Contact France:
Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)
Tel: +33 (0)1 44 83 88 50
Mail: frey@cfsi.asso.fr
Site: www.cfsi.asso.fr

Projet «Agir ensemble pour la défense des droits des minorités et groupes vulnérables»

Appel à candidature pour le recrutement d'un Consultant (Formateur) pour l'animation d'une formation sur la protection juridique et l'«Approche par les Droits»

Poste: Consultant (formateur) en protection juridique et «approche par les droits»

Date limite des dépôts de candidatures: 28 janvier 2018
Le Programme Concerté Pluri-Acteurs Congo (PCPA Congo) recherche, dans le cadre du projet «Agir ensemble pour la défense des droits des minorités et des groupes vulnérables», un consultant (H/F) pour l'animation d'une formation sur la protection juridique et l'«approche par les droits».

Le projet «Agir ensemble pour la défense des droits des minorités et des groupes vulnérables» est un projet coordonné par la Cellule Exécutive du PCPA. Il permet, aujourd'hui, au PCPA de poursuivre ses missions.

Ainsi dans le cadre de cette consultation, le futur consultant aura pour interlocuteurs le CFSI et les deux codemandeurs (Médecins d'Afrique et ANEP) du projet, la Cellule Exécutive du PCPA pouvant servir de pont.

Les responsabilités du consultant portent aussi bien sur la formation à animer que sur les supports à produire. Il devra s'acquitter des tâches suivantes:

- préparer des modules de formation sur la protection juridique et l'approche par les droits en mettant en exergue le rôle des différents acteurs et en expliquant en quoi l'approche par les droits diffère des approches classiques; - présenter théoriquement, à toutes les sessions, la protection juridique et l'«approche par les droits» aux représentants des OSC en appuyant cette présentation par des illustrations pratiques; - faire, lors des formations un focus sur l'approche par les droits pour les victimes des violations des droits civils qui sont les bénéficiaires finaux du projet; - co-présenter avec la Cellule Exécutive du PCPA les objectifs et la logique de l'action en cours qui est de promouvoir et défendre les droits des cinq groupes de vulnérables retenus par le projet par une approche par les droits à partir des mécanismes participatifs qui pourront s'inspirer de ceux déjà mis en place dans le cadre du PCPA; - animer les différents ateliers avec la participation active des participants représentant les OSC.

La durée de la mission est de 20 jours, hors déplacements internationaux. Elle comprend deux jours de repos et 4 jours de déplacements internes au pays.

- Etre titulaire au moins d'un DEA, DESS ou Master 2 de préférence en droits humains; droit international; droit public; droit privé ou tout autre domaine en rapport avec les droits humains ou la protection des personnes vulnérables. Un Master1 appuyé par une expérience pertinente en rapport avec la méthode de «l'approche par les droits» pourra être accepté; - Avoir une bonne et solide connaissance en systèmes de protection des droits de l'homme (national, international, régional...). La maîtrise du système congolais de protection des droits de l'homme serait

un atout; - Etre disponible pour animer des formations au Congo à Brazzaville et dans d'autres départements; - Avoir déjà réalisé des formations auprès de différentes institutions (UE, Nations Unies, ONG nationales et internationales...) sur la protection juridique et l'«approche par les droits»; - Avoir la maîtrise des méthodes de formation participatives; - Avoir une parfaite connaissance de l'arsenal juridique international et national en rapport avec les droits de l'homme en général et les droits des cinq groupes de vulnérables retenus par le projet «Agir ensemble pour la défense des droits des minorités et des groupes vulnérables» en particulier; - Une expression facile en langue française serait appréciée.

- Etant donné que les personnes à former sont des membres de la société civile congolaise, la connaissance de cette société civile congolaise par les candidats serait appréciée.

Chaque candidat à cet appel à candidature devra faire une proposition d'offre financière dûment signée, comportant les honoraires et les autres éléments de prise en charge.

Composition du dossier de candidature:

Le dossier de candidature doit être constitué obligatoirement de:

- Lettre de candidature à l'attention de Mme la coordinatrice de la Cellule Exécutive du PCPA-Congo; - Lettre de motivation précisant en quoi le candidat est-il mieux placé pour cette consultation; - Curriculum Vitae détaillé du candidat mentionnant impérativement les différentes formations réalisées ou animées ainsi que les noms des clients qui en ont bénéficié; - Copie du ou des diplômes les plus pertinents pour cette consultation; - Programme détaillé de la session de formation sur la protection juridique et sur l'«approche par les droits»; - La/les méthodologies employée(s) lors de la session de formation.

b-Procédure de sélection:

Etape1: présélection des candidats sur dossier

Etape 2: entretien

A l'issue de la première étape, les candidats présélectionnés devront se présenter à un entretien s'ils résident au Congo, ou en conférence Skype et échanges téléphoniques s'ils résident à l'étranger.

I. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature, sont à envoyer par mail aux adresses suivantes: rdapcpacongo@gmail.com; coord_pcpacongo@yahoo.fr; frey@cfsi.asso.fr.

Maitre Patrick Hervé ANGOULET
NOTAIRE

Tél.: (242)06. 921.69.19/06.960.28.72

Etude sise à Brazzaville, 1, rue Mongo (En face de la grotte Mariale de l'Eglise Catholique Sainte-Anne; Avenue ORSY); Poto-Poto. République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Procès-verbal authentique des décisions Extraordinaires de l'Associé unique de la SOCIETE «CONGO SERVICES INTERIM» SARL Unipersonnelle en date à Brazzaville du 18 décembre 2017, portant Augmentation du capital, Extension des activités, modification des Statuts, reçu par le Notaire soussigné; il a été modifié ainsi qu'il suit les statuts de ladite société:

- **Dénomination Sociale:** «SOCIETE SERVICES INTERIM», SARLU;

- **Capital Social:** DEUX MILLIONS (2.000.000) DE F. CFA divisé en DEUX CENTS (200) parts de 10.000 F. CFA chacune;

Siège social: Brazzaville, 255-256, avenue des Premiers jeux africains, en face du Stade Marchand; Immeuble ex-Télévision; Arrondissement II-Bacongo;

Objet social: La Société a pour objet, en République du Congo et dans tout autre pays:

- Activités de services personnels; Instrumentation;

Electricité; Télécommunication; Froid et Climatisation. Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes; - **Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce et de crédit mobilier; - **Gérance:** La Société a pour Gérant Monsieur Nicolas BOUNDZEKI; Inscription modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 04 Janvier 2018, numéro RCCM (CG/BZV/11 B 2545).

Pour avis,
Secrétaire de Maître Patrick Hervé ANGOULET, Notaire

Message de vœux de Nouvel An

A l'occasion de cette nouvelle année qui vient de commencer, il m'est très agréable de vous présenter mes vœux de santé, de paix et de prospérité.

Que cette nouvelle année vous apporte encore beaucoup de bonheur à vous-même, votre chère épouse, l'ensemble du personnel du Bihebdomadaire d'Information et d'Action Sociale dont vous avez l'insigne honneur d'assurer la Direction.

Aussi, que l'ensemble du personnel de votre respectueux journal œuvre davantage pour l'accompagnement et la réalisation, à leurs termes, des objectifs fixés par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale, gage sûr du progrès et de l'épanouissement de votre précieux et attrayant Bihebdomadaire d'information et d'Opinion.

Que vous trouviez ici, Monsieur le Directeur, l'expression de ma très parfaite considération.

Bonana! Bonana! Bonana!



Antoine BEMBA-POKAT
Lecteur assidu de La Semaine Africaine

Gestion durable des forêts

Concertation des deux plateformes pour la mise en œuvre du projet CV4C

Pour améliorer le fonctionnement et la durabilité des réseaux et plateformes de la société civile et leurs capacités à consulter, informer et collaborer avec les communautés dépendant des forêts, particulièrement les femmes et les jeunes, le projet «Voix des citoyens pour le changement», en sigle CV4C, a tenu vendredi 29 décembre 2017 une concertation à Brazzaville. Celle-ci, placée sous les auspices du coordonnateur de ce projet au Congo, M. Alfred Nkodia, du CAGDF (Cercle d'appui à la gestion durable des forêts), a été une réunion d'échange avec les plateformes CACO REDD et la Plateforme gestion durable des forêts (PGDF), afin de promouvoir une coopération plus structurée permettant de réaliser, de bonne façon, les prescrits du Projet «Voix des citoyens pour le changement».

Souhaitant la bienvenue aux participants, Lambert Mabiata, secrétaire exécutif du CAGDF, les a exhortés à sortir des travaux une feuille de route conforme à la thématique du Projet. Les participants ont ensuite découvert le contenu du projet grâce à la présentation qu'en a faite Alfred Nkodia. «Le projet CV4C est à la fois continuité de l'Observation indépendante (OI) et innovation en ce sens qu'il concilie l'OI déjà existante et l'appui organisationnel, en prenant en compte les défis de gouvernance persistant encore et les défis organisationnels non pris en compte par l'OI», a-t-il déclaré, avant d'embrayer sur le rôle du CAGDF dans ce projet. Le CAGDF va renforcer, a-t-il expliqué, les capacités des

parties prenantes sur certaines thématiques comme le genre, le montage projet et la participation aux processus FLEGT et REDD. Il facilitera également des échanges aux niveaux national et sous régional et diffusera des informations auprès des parties prenantes. Le projet CV4C envisage aussi de compiler, publier et communiquer des résultats et des analyses de qualité en matière d'OI. Il effectuera, à cet effet, un suivi permanent des questions prioritaires liées aux engagements en matière de transparence, au changement d'affectation des terres, aux garanties REDD+, aux droits des femmes, etc. Le projet offre par ailleurs des opportunités, dont l'appui logistique et technique dans la tenue des réunions straté-



Les participants à la concertation.

giques de la PGDF et CACO REDD (téléphone, transport, location salle, collation...); l'organisation des activités d'identification des femmes et jeunes leaders des CLPA et des ONG membres de la PGDF et CACO REDD, des activités de renforcement des capacités à l'endroit des deux plateformes sur les enjeux de la gouvernance forestière; l'organisation d'une réunion avec le groupe de travail FLEGT REDD+ pour affiner la réflexion d'une OI REDD en République du Congo... La réunion a permis entre autres aux délégués des plateformes engagées dans le suivi de la gestion des forêts d'être informés de la disponibilité de CV4C d'appuyer les actions des plateformes; d'arrêter une

liste des thématiques pertinentes non abordées par le CAGDF et des activités des plateformes pouvant être appuyées par le projet; d'échanger sur la faisabilité et le mode opératoire de mise en œuvre de ces actions et partant, de créer un cadre de relais des actions de l'Observation indépendante (OI). A l'issue de cette réunion, les délégués des deux plateformes ont été informés de la disponibilité de l'appui de CV4C. Ils ont identifié, en outre, des activités pouvant être menées dans le cadre du projet CV4C, tout comme ils ont adopté des principes généraux du mécanisme d'appui.

Viclaire MALONGA

Association des maires du Congo Donald Fylla Saint-Eudes, nouveau secrétaire permanent

Conseiller municipal et départemental de la ville de Brazzaville, Donald Fylla Saint-Eudes est depuis le 29 décembre dernier le nouveau secrétaire permanent de l'Association des maires du Congo (AMC). Il succède à ce poste à Franck Ayessa.



Donald Fylla Saint-Eudes.

Nommé le 14 décembre par le maire de la ville de Brazzaville qui est le président du bureau exécutif de l'AMC, le nouveau secrétaire permanent a pris ses fonctions après la passation de service, au siège de l'Organisation.

Parmi les dossiers importants à lui transmis figurent l'organisation, en 2018, d'une assemblée générale, tout comme la poursuite des réformes sur le plan financier, humain et communicationnel. L'AMC devra organiser, au cours de cette année, les Journées des collectivités locales du Congo. Une opportunité, d'autant plus que le

ministère de l'Intérieur entend amorcer, cette année, une nouvelle étape du programme de décentralisation. Selon Franck Ayessa, ces Journées, qui feront le bilan de la politique de décentralisation en vue d'envisager de nouvelles perspectives, s'appuieront sur l'expertise de l'Association des départements du Congo et d'autres organisations. Un autre important dossier transmis est la participation des collectivités locales du Congo au 8^e sommet Africité qui se tiendra au Maroc, en décembre 2018. «Vous devez vous y prendre à temps pour que le Congo ne rate pas ce rendez-vous, l'une des plateformes des collectivités locales africaines les plus importantes», a suggéré Franck Ayessa. Ce sommet devrait se tenir à Brazzaville, mais le gouvernement a renoncé à son organisation, pour des raisons de contraintes financières.

Donald Fylla Saint-Eudes hérite de l'AMC au moment où l'Association doit poursuivre les réformes envisagées. La 8^e assemblée générale de l'Association avait engagé, en effet, un certain nombre de changements en son sein qui n'a pas fonctionné normalement ces deux dernières années, en raison entre autres des soubresauts politiques liés aux différents scrutins et contraintes des calendriers des différents maires.

Créée en 1993 sous l'impulsion du maire Bernard Kolélas, cette organisation est réactivée en 2004 par l'ancien député maire de Brazzaville, Hugues Nguélondele. Elle vise à rendre concrète la solidarité entre les municipalités, en multipliant les échanges d'informations et d'expériences. L'AMC a pour mission d'établir entre ses membres une concertation permanente sur différentes problématiques touchant à la décentralisation et au développement local; de développer des partenariats au niveau local, régional et international, d'élaborer et de mettre en œuvre des projets transversaux. L'association a également mandaté de faciliter les membres l'exercice de leurs fonctions par l'information et la formation, renforcer les capacités techniques du personnel municipal et des élus locaux. Elle s'adosse sur un parterre de partenaires locaux et internationaux.

L'AMC est une organisation de droit privé, administrée sur la base d'un statut et d'un règlement intérieur. «Contrairement à ce que pense un certain nombre de personnes, ce n'est pas un service de l'administration municipale», a précisé le secrétaire permanent sortant.

L'organisation dispose d'un bureau exécutif composé des maires. Ils étaient six jusqu'à une récente date. Mais avec l'érection d'autres communautés urbaines en commune, cet effectif va croître. Une lourde responsabilité pour le nouveau secrétaire permanent qui compte sur les résolutions de la dernière assemblée générale pour impulser les réformes nécessaires et attendues.

Germaine NGALA

Atelier sous-régional sur la promotion des femmes au développement

Renforcer l'autonomisation des femmes dans la zone CEMAC

Arrimer davantage la communauté aux standards internationaux en matière de promotion de l'équité du genre: tel a été l'objectif de l'atelier sous-régional sur la promotion de la participation des femmes au développement dans la zone de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC). Il a eu lieu du 14 au 15 décembre 2017, à Libreville, au Gabon; une initiative de la Commission de la CEMAC, en partenariat avec son projet «Renforcement de la gouvernance des matières premières (REMAP)», appuyée par la coopération allemande (GIZ).



Vue des participants pendant les travaux.

Il a été présenté au cours des travaux qui ont réuni plusieurs participants, dont les acteurs des organisations de la société civile, des secteurs public et privé, les résultats de l'étude régionale réalisée en 2015 - 2016 par la CEMAC sur le genre, en vue d'harmoniser la politique «genre» en son sein, de valoriser le rôle et l'implication de la femme dans le développement, en général, et dans la chaîne des valeurs des matières premières extractives en particulier. Cette étude a relevé de façon générale les avancées en matière de renforcement de l'autonomisation des femmes restées peu significatives au regard des politiques nationales et régionales mises en œuvre. Mais, elle a permis de recenser aussi les initiatives visant à promouvoir la prise en compte du genre; d'exposer les conditions de la

femme dans le secteur minier et les axes d'amélioration; de soumettre les cas de bonnes pratiques et de formuler des recommandations optimales. En échangeant autour de cette étude, les participants ont été édifiés sur la politique communautaire de la CEMAC ainsi que sur les grandes avancées dans la promotion du genre, dans le secteur minier en Afrique de l'Ouest. L'association des femmes du secteur minier du Burkina Faso est venue partager son expérience à l'Afrique Centrale en ce domaine. La question de la promotion du genre est un défi permanent que les Etats de la zone CEMAC se sont engagés à résoudre dans un dynamisme de développement durable, en luttant contre la discrimination, l'injustice faite au genre, etc. La cérémonie d'ouverture

des travaux avait été présidée par Jonathan Ndoutoume Ngome, ministre délégué auprès du ministre d'Etat de la Famille du Gabon, en présence de Clotilde Chantal Boumba Louey, ministre délégué auprès du premier ministre chargée de la décennie de la femme.

Philippe BANZ

Solidarité

Michel Matchindi a fêté avec ses mandants

Les populations de la 1^{ère} circonscription électorale de Mvouti, dans le département du Kouilou, ont reçu à l'occasion de la fête du nouvel an, des présents de leur député, Michel Matchindi. Partout où il est passé, Michel Matchindi a donné à chaque famille, toute obédience politique confondue, un Kit de vivres et de non vivres. Au moins 3.138 habitants répartis dans les villages, Kipessi Simu, Kissila et Pli-kondi, ont bénéficié le 31 décembre 2017, de riz, d'huile d'arachide,

de poulets, de viande, d'oignons, des tomates, du sel, de boîtes de conserve, de boîtes d'allumette, de savons, de cartons de vin rouge, de pétrole, etc. Une aide alimentaire qui leur a permis de passer une joyeuse fête de fin d'année. «C'est une promesse faite pendant ma campagne, ici», a rappelé le député, avant d'expliquer: «Partager est une passion qui m'anime depuis ma tendre enfance. Ne pas partager à mon prochain le peu que je trouve est pour moi synonyme de crime. Voilà pourquoi, je le fais de

temps en temps quand je trouve un peu. Hier, c'était les élèves, et aujourd'hui ce sont les parents» Pour Mambini Etienne, l'un des bénéficiaire du village Simu, «Franges de solidarité qu'il a toujours manifestés envers nous. Que Dieu tout puissant puisse le protéger.» Rappelons qu'en octobre dernier, Michel Matchindi, membre du



Un échantillon de kit de vivres.

chément parlant, Michel Matchindi est le premier conseiller de notre zone qui nous fait des dons. Ces prédécesseurs une fois élu disparaissent, pour ne réapparaître que lors des prochaines campagnes. Nous le remercions pour ces

Parti pour la concorde et l'action politique (PCAP), avait offert des kits scolaires à tous les élèves du cycle primaire.

Equateur Denis NGUIMBI

Pour une analyse sereine:
La Semaine Africaine

La musique congolaise en deuil

Nzongo Soul «Wa semo» est décédé à Paris

La triste nouvelle est tombée, tel un couperet, sur les réseaux sociaux. Nzongo Soul, Prix Découvertes RFI en 1984 et co-interprète de "Noir et Blanc", un des plus grands succès du chanteur français Bernard Lavilliers sorti en 1987, a rendu l'âme le 10 janvier à Paris, en France. L'artiste-musicien congolais a été retrouvé sans vie à son domicile par un de ses proches qui a aussitôt alerté la police. Les raisons du décès du chanteur ne sont pas encore connues.

La nouvelle de la disparition de Nzongo Soul suscite plusieurs réactions. «...J'ai appris le décès du célèbre artiste-musicien Wa Semo Nzongo soul, un homme intelligent, apaisé et jovial, qui m'a marqué, par la philosophie du Ngo, qu'il n'a cessé de professer toutes ces dernières années, de vie physique, via son atelier parisien nommé Musicographie... Si et seulement si j'avais un brin de soulagement, celui d'avoir pris le soin de rendre à Wa semo Nzongo Soul, de son vivant, en le citant nommément en 2015 dans le livre qui révèle la Fleuvitude au grand public. Par les temps qui courent... car, si je peux citer Hugo et Zola dans mon livre, je peux aussi citer Wa semo, un visionnaire qui m'était devenu proche... Quand j'ai mené la célébration des 60 ans de la littérature congolaise en 2013, il avait toujours répondu aux abonnés présents, en homme de culture avisé et militant. Il n'a jamais été avare de conseil avec moi; car, il a toujours considéré de "bonne cause", mes batailles culturelles. En ce moment même, je me représente seulement combien plusieurs d'entre nous se trouvent abattus par cette nouvelle inopinée. Adieu l'artiste!», commente l'écrivain Aimé Eyengué, basé en France. «En ce début de soirée de ce 10 janvier, nous avons appris le décès inopiné du grand Wa Semo

Nzongo, connu sous le nom de Nzongo Soul. RIP (ndlr: repose en paix), mon vieux, les mots me manquent», commente Olivier Doumou, opérateur culturel, membre de l'association «Génération Avenir», initiatrice du collectif «Brazza j'y crois», qui a composé un single en hommage aux victimes des explosions de munitions le 4 mars 2012 au quartier Mpila, à Brazzaville. Une chanson qui a connu la participation de WA Semo et de plusieurs autres artistes de grande renommée: Jacob Desvarieux, Lokua Kanza, Singuila, Meiway, Princess Lover, Teeyah, Abby Souria, Kaysha, Olivier Tshimanga, etc. «Je viens d'apprendre la mort de Nzongo Soul. Le frère de Mami Claudia était un prof d'anglais. Lauréat du prix RFI, il vivait en France et avait fait carrière dans la chanson. Il avait chanté avec des grands de la chanson française. Drôle de mois de janvier qui nous avait enlevé Germain Bisset et Kimina Makumbu. Reposez en paix mes frères», a affirmé Ghislain Joseph Gabio, journaliste à la retraite. De son vrai nom Faustin Nzongo, Nzongo Soul est né à Brazzaville, en 1955. Il a fait ses études primaires dans plusieurs localités du pays au gré des affectations de son père (Owando, Impfondo, etc.) A Brazzaville, les études secondaires, commencées au collège Nganga Edouard, s'achèvent au Lycée Savorgnan



Nzongo Soul et le Président Denis Sassou-Nguesso.

De Brazza, avec l'obtention du baccalauréat. L'artiste créé en 1977, dans la capitale congolaise, les Walla Players. Alors qu'il avait à peine plus de 20 ans, quand il avait remporté, peu de temps après, le prix du plus grand groupe d'afro soul d'Afrique Centrale. La démarche musicale de Nzongo Soul s'appelle le Walla. Un style musical né de la fusion de la musique traditionnelle Kongo (Ethnie du sud de la République du Congo) qu'il a modernisé (en y incluant la rumba congolaise, le soul, le rock et du funk) et qui a connu un énorme succès en Afrique et dans le monde, au cours des années 1980. Dénommé «Walla c'est ma musique», son premier disque, sorti en 1979, est suivi de «Nvaneno nlele» en 1980 et «Walla purification» en 1983. Une année après, Nzongo Soul est lauréat du prix Découvertes RFI. Il part après en France et s'inscrit en doctorat d'histoire des idées à la Sorbonne. «Musicosophie», son dernier album, un alliage entre musique et philosophie, parle de l'art de Mozart au cœur de la pensée Bantou. Il a connu la participation de deux icônes de la musique

: Jacob Desvarieux et Manu Dibango. «Parce que, sans s'en rendre compte, dans les villages, quand on chante nos chansons, dans les rituels, dans les mariages... il y a de la sagesse derrière, il y a de la philosophie. Mais, la philosophie est une invention grecque, philia, c'est l'amour, sophia, c'est la sagesse; c'est donner la sagesse. Mais, la musicosophie, c'est une autre démarche. Quand nous mettons en scène la sagesse des ancêtres, à travers les mots, il y a trois niveaux de la parole. Nous mettons cette sagesse-là en scène par des mots parlés, des mots chantés et des mots dansés. Il ne s'agit pas, uniquement, d'exprimer son amour pour sophia, la sagesse; on met en scène la sagesse, pour qu'elle soit mise en action, qu'elle soit dansée. De ce point de vue-là, on ne fait pas de la philosophie, on fait de la musicosophie. La musicosophie convient le mieux pour indiquer ce que mes ancêtres m'ont légué, depuis des millénaires», nous confiait-il, lors d'une interview qu'il nous a accordée en 2012, à Brazzaville.

Carrhol YANGA

Nécrologie

L'artiste musicien Josys rappelé à Dieu

De son vrai nom Joseph Toungamani, Josys est décédé mercredi 3 janvier 2018, à Brazzaville, des suites d'une maladie. Né le 22 septembre 1941, à Brazzaville, Josys était un artiste chanteur,

auteur compositeur et formateur. Sociétaire de la première heure de l'orchestre "Les Bantous de la capitale", il fut promoteur, parmi d'autres, du mouvement des groupes vocaux dans les années 60; deux fois lauréat des Semaines culturelles avec le groupe "Les Anges". Josys est l'auteur de la célèbre



Joseph Toungamani

chanson patriotique, «Bana ya Congo mobimba», devenue patrimoine national, et de deux hymnes du FESPAM (Festival panafricain de musique) : «Congo ezoki», en 2001 et en 2005. Mais, l'artiste s'est toujours senti lésé. Et pour cause : la République a oublié de lui reconnaître le mérite de son talent. Nous reviendrons sur le parcours de l'illustre méconnu dans notre prochaine parution.

V.M.

REMERCIEMENTS

Les familles BOUBY-MOUCKALA et BEMBA remercient, de tout leur cœur, les amis et connaissances pour leur assistance morale et matérielle, lors du décès de leur fille et petite-fille: Cathy



Asnath NDOKI, décédée le 17 décembre 2017 et inhumée le 26 décembre 2017.

Qu'ils trouvent ici, l'expression de leur profonde gratitude.

le troisième chapitre du livre. Au travers des tableaux bien détaillés, dans le quatrième chapitre, Aline Olga Lonzaniabeka arrive à la conclusion selon laquelle la représentation de la femme au sein des FAC et de la Gendarmerie nationale reste faible, à cause des pesanteurs socioculturelles. Exemples: sur 532 officiers supérieurs, il n'y a que 14 femmes; sur 1598 officiers subalternes, il n'y a que 86 femmes; sur 13118 sous-officiers, le nombre de femmes n'est que de 1241; sur un effectif de 2074, il y a 1903 hommes de rang, contre 171 femmes. Dans le dernier chapitre du livre, l'auteur met en exergue, entre autres, les problèmes auxquels sont confrontées les femmes mili-

taires, notamment le harcèlement sexuel. Elle fait également des recommandations sur les plans de la recherche, du renforcement des capacités, stratégique et juridique. Titulaire d'une licence d'Etudes supérieures de l'administration et des entreprises obtenue au Sénégal, Aline Olga Lonzaniabeka est en service à la Maison militaire du président de la République. Signalons que la cérémonie a été rehaussée de la présence de Mme Ines Nefer Ingani, ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, ainsi que les personnalités civiles et militaires.

Pascal BIOZI KIMINO
et Alain Patrick MASSAMBA

Publication: «La femme congolaise et la défense de la nation»

Le coup d'essai d'Aline Olga Lonzaniabeka

Lieutenant-colonel des Forces armées congolaises (FAC), Aline Olga Lonzaniabeka a ouvert son compteur bibliographique. En publiant, l'année passée, aux Editions Hémar (Brazzaville), dans la Collection Repères, «La femme congolaise et la défense de la nation». Un essai de 143 pages dont la présentation officielle a eu lieu le jeudi 4 janvier, dans la ville-capitale.

Subdivisé en deux grandes parties, le nouvel ouvrage comprend cinq chapitres: «Historique des Forces armées congolaises», «Evolution et importance des Forces armées congolaises», «La femme dans les Forces armées congolaises»; «Statistiques»; «Problèmes, perspectives et suggestions». Le premier parle de la naissance des FAC qui prennent leur source dans les troupes de la Communauté française installées à Brazzaville et à Pointe-Noire. Lorsqu'en 1953, la marche vers les indépendances africaines s'annonce, sous des formes les plus diverses, la France décide d'intégrer dans l'armée de la Communauté les 125 hommes constituant les effectifs des éléments congolais. En font partie David Moutsaka, Damas Ebadep, Félix Mouzabakani, Jean Bikoumou, Michel Kiyindou, et quelques autres. Le Congo devenu indépendant, ces hommes sont reversés dans l'armée nationale. Ils feront partie, à compter du 16 novembre 1960, de la première



Couverture du livre.

compagnie de l'armée congolaise au sein du 9e Bataillon français et de la marine (BIMA). L'histoire des Forces armées congolaises débute avec la loi 16/31 portant organisation et recrutement des Forces armées de la République et le décret 16-61 du 16 janvier 1961, portant création et organisation de la Gendarmerie nationale. Ces deux



De g. à dr: Mme Ines Ingani, Prosper Nkonta Mokono, Aline Olga Lonzaniabeka, Mukala Kadima et Rosalie Kama Niamayoua.

textes constituent les bases fondamentales de l'outil de défense du Congo. Cette même année, les statuts de l'armée et de la gendarmerie sont établis et connus. L'armée et la gendarmerie sont désormais placées sous l'autorité conjointe du président de la République et du chef d'Etat-major général. Mais le président de la République demeure le chef suprême des armées. Le premier chapitre du livre présente également les différentes structures des FAC: l'armée de terre; la marine nationale; l'armée de l'air; les organismes de formations interarmées; la logistique; et les services spéciaux. Le deuxième chapitre fait état, entre autres, des changements intervenus dans l'armée à la faveur de l'ouverture du pays à l'ère démocratique, avec la dépolitisation de l'Armée populaire

nationale (APN) et la dissolution de la Direction politique générale de l'armée (DPGA) intervenues le 7 décembre 1990. «L'intégration effective de la femme dans l'armée date de décembre 1975. Cet événement correspond au tournant que prennent alors les Forces armées de la République du Congo, à un moment où est exigé un effort total de tous les Congolais. Elle est la première, dans l'histoire de la participation des jeunes femmes à la vie militaire en Afrique post-indépendance, à poser le premier pas (...) Ce n'est que le 10 décembre 1975 que le tout premier contingent est enregistré au sein de l'Armée populaire nationale. Le statut du personnel féminin de l'armée est rendu public. Cela va apporter un éclat particulier à la marche vers l'émancipation de la femme», soutient l'auteure, dans

Diversification de l'économie congolaise

Impliquer l'expertise locale pour booster les filières porteuses

Le cabinet de gestion et conseil en investissement Alliance Conseil, groupe d'experts et consultants pluridisciplinaires, spécialisé dans le suivi et conseil en gestion des entreprises durant toute leur vie, lancera à partir du 16 janvier prochain à Brazzaville une série de formations, à l'endroit des responsables de la comptabilité des entreprises opérant en République du Congo. Cela permettrait d'assimiler les nouveaux outils comptables de l'OHADA (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires) et aux fins de faire prospérer les activités de leurs structures. A l'orée de cette série de formations, Text Dalliance Ngamebakou, directeur général de ce cabinet, a accordé une interview à La Semaine Africaine dans laquelle il estime que la diversification efficiente de l'économie congolaise nécessite l'implication de l'expertise locale pour booster les filières porteuses.

*Monsieur le Directeur général, voudriez-vous présenter succinctement Alliance Conseil aux lecteurs de La Semaine Africaine?

**Nous sommes un cabinet de gestion et de conseil en investissement, nos missions consistent en l'assistance comptable et fiscale des Très petites entreprises (TPE) et Petites et moyennes entreprises (PME). Et nous encourageons aussi ceux qui sont dans le secteur informel d'aller vers le secteur formel, en les accompagnant par la tenue de la comptabilité et en leur permettant l'accès au marché. Nous sommes des Congolais, donc des locaux qui viennent

à la rescousse d'autres entreprises congolaises. D'où, plutôt que de solliciter une expertise étrangère qui revient souvent cher, il vaut mieux impliquer une expertise locale, susceptible de booster à moindre coût les filières porteuses, pour le développement du Congo.

*Les cabinets de gestion et conseil en investissement existent déjà au Congo. Ils mènent pratiquement des activités similaires. Qu'est-ce qui vous distingue des autres?

**Pour marquer la différence, nous parlerons de deux aspects : la gestion, d'une part, et l'investissement, d'autre part. Et généralement les gens procèdent à un mauvais choix



Text Dalliance Ngamebakou.

d'investissement. D'où on peut constater qu'après trois mois d'investissement, l'entreprise est en cessation d'activité parce qu'on aura fait un mauvais choix d'investissement. Mais plus qu'on est bien conseillé en investissement, mieux on fera un bon choix, et cela permettra à l'activité de l'entreprise d'être pérenne. Et sur l'aspect gestion, on doit accompagner l'entreprise dans sa gestion, pour que celle-ci puisse exister pendant longtemps. Parlons par exemple de la nouvelle version révisée de l'acte uniformisé OHADA, disons que pour renforcer efficacement la gestion des entreprises, nous nous emploierons sous peu à vulgariser cet acte par des séminaires de formation pour qu'au niveau des entreprises, les gens adoptent et adaptent

le nouveau système qui a été mis en place.

*Est-ce ce qui vous démarque des autres institutions de conseil en gestion qui existent sur la place de Brazzaville?

**Je dirais oui et non. Oui en ce sens qu'il existe certains cabinets qui ont vocation de travailler avec des grandes entreprises. Alors que nous, notre particularité est de nous intéresser à l'accompagnement de toutes les entreprises (petite ou grande) même celles qui sont dans le secteur informel, pour les aider à se développer et à devenir des entreprises bien structurées.

*Monsieur le Directeur général, cet accompagnement doit coûter une bagatelle?

**Nous taxons en fonction de la nature de l'activité, et au chiffre d'affaires. Nous ne pouvons pas demander beaucoup d'argent à une entreprise dont le chiffre d'affaires mensuel est de 500.000 F. CFA, par exemple. C'est proportionnel à la nature de l'activité.

*Qui pourrait participer à vos différentes formations?

**Toutes sortes d'entreprises, les particuliers, les élèves et étudiants qui s'intéressent à la comptabilité. Il s'agira de leur donner la capacité de maîtriser l'outil qui a été révisé : la nouvelle version de l'acte uniforme de l'OHADA.

Propos recueillis par Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Braconnage dans la Sangha

Du gros calibre déferé devant la justice

Il y a un mois, le 8 décembre 2017, la Direction départementale de l'économie forestière, la police, avec l'appui technique de la Fondation Nouabalé-Ndoki, interpellait à Ouesso, dans le département de la Sangha, six personnes pour avoir abattu des éléphants, détention illégale des armes et munitions de guerre. Parmi eux, deux écogardes: Rock Ikolo et Duval Moleki; un douanier, Sorel Moukanza; un Nigérian, Tairou Abdoulaye, et Blaise Balossa, originaire de RD Congo. Les présumés se présenteront devant le Tribunal de grande instance de Ouesso le 18 janvier prochain.



Interdiction formelle de battre les éléphants.

Ils avaient d'abord été présentés à l'audience du 14 décembre 2017, devant le Tribunal de grande instance de Ouesso qui, après instruction, a renvoyé l'affaire au 18 janvier, pour entendre Benjamin Mbondo de la RD Congo, lui aussi cité dans la procédure. Celui-ci venait récemment d'écooper de 5 ans de prison ferme pour des faits d'abattage et de commerce illicite des ivoires dans une autre affaire.

Les écogardes auraient facilité l'accès dans le Parc pour abattage des éléphants; le policier et le douanier auraient contribué à fournir les armes et munitions de guerre ayant servi à l'abattage de ces éléphants.

«Pour une fois, le tribunal ne nous reprochera plus de ne prendre que les délinquants fauniques de second rang. J'espère qu'il ne cédera pas aux potentielles pressions... Nos services travailleront d'arrache-pied pour prendre plus de gros poissons...», a déclaré un des responsables de la Fondation Nouabalé-Ndoki.

Conformément à l'article 113 de la loi 37/2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées, les agents de l'Etat et les écogardes poursuivis pourraient écooper chacun de la peine maximale de 5 ans.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Institut national de la statistique

La troisième enquête démographique et de santé du Congo entre en phase préparatoire

La direction générale de l'Institut national de la statistique (INS) a organisé du 5 au 6 janvier dernier à Brazzaville, un atelier de capitalisation des expériences de la troisième enquête démographique et de santé du Congo (EDSC-III). Financé par le Projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT), cet atelier, qui vient après la réalisation de la deuxième enquête démographique et de santé du Congo (EDSC-II) en 2011, vise à préparer la mission des experts d'ICF qui viendront appuyer l'INS dans l'exécution de cette enquête.

Comme expérimentée par d'autres pays africains, le Congo va réaliser l'EDSC-III avec les modules Sida et Paludisme. La combinaison de ces enquêtes vise à minimiser les coûts en matière de production statistique et fournira aux décideurs une gamme élargie d'indicateurs sociodémographiques et sanitaires, en vue d'élaborer et de suivre objectivement la politique de santé.

La collecte des données de l'EDSC-III pourrait être réalisée à l'aide des tablettes PC et du système d'interview assisté par ordinateur (CAPI), en vue de raccourcir le calendrier de l'enquête (exécution simultanée de la collecte et de la saisie des données par les agents de terrain) et

par conséquent, de disposer rapidement des résultats.

Au cours de cet atelier, les cinquante et un participants répartis en trois groupes de travail, en fonction des spécificités de chaque thème, ont défini les grandes orientations de l'EDSC-III devant servir de base des discussions avec les experts de ICF International.

Elvis Moboula, directeur des études démographiques et Chef du Projet EDSC-III, a déclaré : «L'atelier de capitalisation a permis aux participants de tirer les leçons des expériences EDSC, l'enquête de séroprévalence et sur les indicateurs du sida au Congo (ESISC) et l'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS),



Les participants présents à l'atelier.

afin de préparer sereinement la mission des experts d'ICF International qui viendront appuyer le Congo dans l'exécution de l'EDSC-III».

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Pour une analyse sereine:
La Semaine Africaine

LA SEMAINE AFRICAINE
Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72/01 116 63 33

Cyr Armel YABBAT NGO (Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43
Ghislain Aristide NGOUMA (Responsable page internationale)
Tel: 05 500 77 77 / 06 610 77 77

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Championnat d'Afrique des nations de football

Les prétendants prêts à en découdre au Maroc



La deuxième participation des Diables-Rouges au CHAN sera-t-elle la bonne?

Samedi 13 janvier, la cinquième édition du CHAN (Championnat d'Afrique des nations), petite sœur de la grande CAN en ce qu'il n'est réservé exclusivement qu'aux joueurs évoluant dans les championnats nationaux de leurs pays respectifs, s'ouvre au Maroc. Seize sélections nationales, dont celle du Congo, les Diables-Rouges, sont en lice. Toutes ont de l'ambition à revendre, pour succéder à la RDC qui, malheureusement, ne défendra pas son titre. Casablanca, Marrakech, Tanger et Agadir, les villes choisies pour abriter le CHAN ont mis leurs meilleurs atouts. Tout est fin prêt. Elles n'attendent que leurs hôtes et le coup d'envoi de la compétition. L'on se souviendra qu'à l'issue d'un tirage au sort, les pays furent répartis en quatre groupes: Groupe A (Casablanca): Maroc, Guinée, Soudan, Mauritanie;

Groupe B (Marrakech): Côte d'Ivoire, Zambie, Namibie, Ouganda; Groupe C (Tanger): Libye, Nigeria, Rwanda, Guinée Equatoriale; Groupe D (Agadir): Cameroun, Angola, Congo, Burkina Faso. Ces pays se sont démarqués à l'issue d'éliminatoires très colorées. La grande surprise sera l'absence des Léopards de la RDC, doubles vainqueurs de l'épreuve en 2009 et 2016. Malgré leur énorme potentiel, ils ont été sortis par les Diables rouges du Congo. C'est donc une édition inédite. La compétition ayant pris de l'ampleur, elle suscite beaucoup d'attentes. Les pays présents sont vierges de titre dans cette compétition, excepté la Libye qui est un ancien vainqueur de la compétition. Les pronostics sont, évidemment, en faveur du pays hôte, le Maroc. Cela est normal,

dans la mesure où non seulement ce pays est l'un de ceux qui représenteront l'Afrique à la Coupe du monde-Russie 2018, mais un de ses clubs, le WAC, détient la Ligue africaine des champions qu'il a brillamment remportée aux dépens d'Al Ahly du Caire (Egypte). Il y a aussi le Nigeria, autre Mondialiste, qui rêve à des jours meilleurs et se racheter d'une période bien sombre. Toutefois, toutes les équipes ont dû se battre pour arracher et mériter leur qualification. Aussi entendent-elles se comporter avec une rare détermination.

Le cas des Diables-Rouges du Congo

Les Diables-Rouges du Congo vont disputer leur deuxième phase finale de CHAN au Maroc, après la participation inaugurale sans succès de

2014, en Afrique du Sud. Ils oscillent entre leur optimisme habituel et la peur. La peur de passer à côté de leur sujet, du fait qu'ils se trouvent dans un groupe plus ou moins relevé. Normalement, ils ne doivent pas paniquer. Dans la mesure où leur effectif est composé de joueurs aguerris dont certains étaient déjà présents en Afrique du Sud il y a quatre ans. La victoire obtenue sur l'Ouganda, mardi 9 janvier, lors de leur dernier match test disputé à Rabat, devrait les ragailardir et gonfler leur moral sans penser qu'ils sont au top. Eclateront-ils finalement? Ils sont condamnés à se battre, à se surpasser. Leurs fans espèrent qu'ils vont marquer d'un sceau particulier leur participation à cette cinquième édition.

Pour tous les prétendants, la victoire est certes au bout des godasses à crampons, mais aussi bien dans la tête. Ceux qui l'oublieront rentreront les mains sur la tête. Et ils risqueront d'être nombreux.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Les matches du groupe D

Mardi 16 Janvier: Angola-Burkina Faso (16h30) et Cameroun-Congo (19h30)

Samedi 20 Janvier: Angola-Cameroun (16h30) et Congo-Burkina Faso (19h30)

Mercredi 24 Janvier: Congo-Angola (19h) et Burkina Faso-Cameroun

Arbitrage: la mesure de la CAF contre la corruption

Changement de taille dans l'arbitrage africain ! Dès maintenant, ce ne sont plus les fédérations nationales qui vont rémunérer les arbitres après chaque rencontre des compétitions de la CAF, mais bien l'instance dirigeante du football africain elle-même. Le but : lutter contre les soupçons de corruption arbitrale. «A compter de l'année 2018, toutes les indemnités des arbitres, désignés pour les matchs des compétitions de la CAF, seront prises en charge directement par la CAF. C'est la matérialisation d'une promesse de campagne du président de la CAF et une décision historique. Car, jusqu'ici, les règlements imposaient aux fédérations hôtes de payer ces indemnités. C'est une charge financière en moins pour les associations nationales, mais aussi un marqueur éthique car il supprime la sujétion perçue dans le procédé en vigueur jusqu'alors», a souligné le communiqué de la CAF. Cette décision a été approuvée par le Comité exécutif de l'instance, réuni le 10 janvier à Casablanca.

G.-S.M.

Athlétisme

Toilette dans l'organisation de la ligue de Brazzaville

La Ligue départementale d'athlétisme de Brazzaville fait la toilette de son organisation. Son président, Aimé Rodrigue Soukami a convoqué mardi 9 janvier dernier les membres du bureau exécutif pour leur première réunion de la nouvelle année pour partager les différents axes qui vont leur permettre de hisser leur discipline à un haut niveau de performance.

Dans le souci du développement de la discipline à la base, la Ligue a été subdivisée en deux structures, la Conférence Nord et la Conférence Sud qui sont chargées d'organiser des compétitions entre les clubs affectés à ces entités, sous l'égide des coordonnateurs nommés à leur tête par le président de la Ligue. Chaque compétition fera l'objet d'un procès-verbal à transmettre à la Ligue départementale. «C'est une stratégie pour impulser une dynamique à la ligue départementale. Le but visé est de permettre aux athlètes d'avoir plusieurs compétitions dans les jambes pour améliorer leurs performances, notamment l'atteinte des minima devant leur permettre de participer aux compétitions internationales. Il s'agit aussi de susciter la concurrence entre conférences et l'engagement des athlètes», a justifié Aimé



Les membres de la ligue autour de leur président.

Rodrigue Soukami.

Nomination des encadreurs

En application des textes de la ligue, Godeffroy Nkoua et Adrien Séverin Ngabélé ont été nommés respectivement coordonnateurs de la Conférence Nord et de la Conférence Sud. Martin Mbama et Fleury Oboba quant à eux, sont nommés directeurs techniques de la Conférence Sud, pour le premier, de la Conférence Nord, pour le second. La saison sportive va s'ouvrir par l'organisation d'un Cross-country dans chaque Conférence. Les meilleurs des deux

conférences s'affronteront au troisième cross-country, qui se courra le 14 janvier. Le programme d'activité 2018 prévoit également l'organisation de 11 meetings du circuit Globe d'Or et la participation des athlètes brazzavillois aux Jeux Olympiques de la Jeunesse, aux compétitions continentales et de la sous-région et au meeting international d'athlétisme de Brazzaville qui sera relancé fin mai 2018.

Autre stratégie pour favoriser le développement de la discipline la création des Trophées de la Ligue récompensant les meilleurs athlètes de l'année.

Témoignage

Il s'appelait Alexis Moulého-Tomba

Le 24 décembre dernier s'est éteint à Nkayi, Alexis Moulého-Tomba, ancien international congolais de football. Pour ceux qui l'ont connu, il était un défenseur intraitable et exemplaire.

Je n'ai plus que de vagues souvenirs de ce gars-là. C'est, naturellement, balle au pied que j'ai appris à le connaître, à apprécier ses qualités de footballeur. Il jouait dans Elec-sport de Bouansa de la belle époque, l'équipe qui remporta le 1er septembre 1991 la 10e Coupe du Congo aux dépens des...Diables-Noirs, à Pointe-Noire. Cette équipe de l'arrière lui avait donné l'occasion d'exploser et de se frayer une place dans le gotha des meilleurs footballeurs de notre pays.

C'est du reste avec beaucoup de satisfaction que j'avais trouvé son nom sur la liste des internationaux convoqués par l'entraîneur national Noël Minga "Pépé", pour participer du 8 au 10 mai 1992 au Tournoi "Black" de Paris, au Stade de la Porte-de-Montreuil, aux côtés d'Ambroise Ngoya (CARA), Michel Biangué (Etoile du Congo), Maurice Ntounou (Kotoko de Mfoa), Lucien Ibara Fils (Patronage Sainte-Anne), Laurent Nsomi (Diables-Noirs), Apollinaire Bouketo (Patronage Sainte-Anne), Pierre Bongo "Kallé" (Inter Club), Sylvain Nkouakoua (Diables-Noirs), Topé Assana (AS Police), Evariste Bilayi-Moukala (Diables-Noirs), Baby-las Malonga (Le Havre), Frédéric Nganga (Inter Club), Pierre Tchibota-Nzaou (AS Cheminots), Aristide Amouzou (Etoile du Congo), Patrick Tchicaya-Loemba (AS Police). Alexis Moulého-Tomba avait dû malheureusement ronger son frein sur le banc des réservistes, Florent Baloki-Milando (Diables-Noirs) alors en stage d'essai à l'AS Beauvais-Oise (France) lui étant finalement préféré au dernier moment comme titulaire à son poste, celui de libero. Le Congo, victorieux de la sélection de Haïti (4-1) en demi-finales, avait terminé deuxième, après la finale perdue aux tirs au but (1-1, puis 4 tirs réussis à 5) face à la Guadeloupe. Ce tournoi, nous l'avions suivi sur le petit écran grâce à Canal France international (CFI).

Le courage et la rage de vaincre sur un terrain furent les atouts premiers d'Alexis Moulého-Tomba. L'esprit sportif et le respect de l'adversaire également. Il était l'assurance et la garantie du réseau défensif de son équipe.

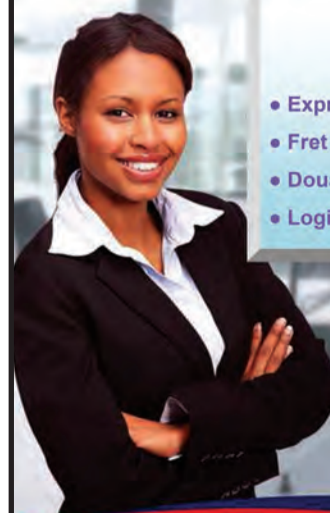
Le destin l'a malheureusement arraché à l'affection des siens, à 51 ans. Quoiqu'il ait mis fin à sa carrière en 1995, on ne l'oublie pas. Du moins à La Semaine Africaine. Alexis Moulého-Tomba a été inhumé le jeudi 4 janvier à Bouansa. Nous recommandons l'âme d'Alexis aux prières de ceux qui l'ont connu, aimé. A son frère aîné Mathias Moulého "Ya Lého" et toute sa famille durement éprouvée par cette disparition, "La Semaine Africaine" adresse ses vives et sincères condoléances.

Adieu, Alexis!

Guy-Saturnin MAHOUNGOU



Alexis Moulého-Tomba.



- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kassai (face au ccf)
Tel : (+242) 053010238 / 055501075Brazzaville : 01 Av Cardinal emile
Biayenda (face à la Mairie)
Tel : (+242) 055501071 / 055501073

www.gxinternational.net

Nos partenaires



A propos du message du Président de la République, Chef de l'État sur l'état de la Nation en 2017 devant le Parlement réuni en congrès

Discours débarrassé de toute forme de scories politiciennes

Devant le Parlement réuni en congrès, l'enfant de la brousse, grandi à l'école de la souffrance et formé au berceau, a donné la mesure de son talent pour rassembler. Le Président Denis Sassou-Nguesso a tracé une route et incarné les espoirs. Il nous a invités à une sorte de sursaut, une introspection.

En effet, l'histoire tend toujours à se répéter lorsque les peuples ne tirent pas les bonnes leçons. Devant l'adversité des temps, et devant la représentation nationale réunie en congrès et l'opinion internationale, il réitère et souligne la priorité de la paix, pour tout le pays: «le Département du pool ne saurait être longtemps pris en otage».

Dans cette optique, il jette un regard lucide sur l'accord qui a été établi le 23 décembre 2017 à Kinkala, dans le Pool, afin de contribuer à la consolidation de la paix, l'unité nationale et la démocratie au Congo.

A cet effet, Denis Sassou-Nguesso nous propose une rupture avec les vieux poncifs, rupture avec cette sémantique qui nous masque l'essentiel; il va droit au but des préoccupations de la Nation, et propose les solutions que lui suggèrent sa longue observation patiente du pays. Toutes proportions gardées, De-

nis Sassou-Nguesso sait que les stagnations de récession économique sont des mouvements cycliques qu'un peuple mûr doit ostensiblement affronter. Il y faut donc une thérapie à la mesure des ambitions; une thérapie appropriée, hors du commun afin de sortir la tête de l'eau.

Son discours débarrassé des oripeaux démagogiques est celui d'un rassembleur qui est prêt à changer le cours de l'histoire. Denis Sassou-Nguesso, formé à l'Ecole de la souffrance et de la bravoure, a la vision des grands hommes qui font l'histoire.

En auscultant sa démarche cartésienne, l'on est tenté de dire que le peuple congolais est l'un de ses crédos. La violence n'engendre que misère et désolation. C'est pourquoi les accords récemment signés à Kinkala, au Pool, c'est bien sûr le premier pas qui ouvre la voie à l'espoir.

Denis Sassou-Nguesso qui jette son dévolu sur la paix, condamne



Denis Sassou-Nguesso.

les mouvements sociaux illégaux et manipulés, qui peuvent compromettre la sérénité et la liberté. Voilà pourquoi, il propose une visite guidée de ce qu'il faut faire, un catalogue achalandé pour sortir des sentiers battus; c'est comme un baobab tutélaire dont l'ombre s'étend sur tout le pays. Face à la récession économique, point n'est besoin d'avoir une mémoire courte ni le réflexe démagogique ou édulcoré et irresponsable de la facilité.

Pour Denis Sassou-Nguesso, les Congolais doivent s'organiser davantage pour sortir du fond de l'abîme afin d'accélérer l'entrée

en production. Et parmi les défis à relever, figure entre autres l'offre alimentaire insuffisante en denrées de base. L'autosuffisance alimentaire annoncée depuis des lustres est loin d'être un slogan.

Grâce à la générosité de la nature, les Congolais doivent avoir le goût du travail pour produire. C'est ainsi qu'il exhorte à tirer profit des 12.000 kilomètre d'hectares de terre arable que le pays présente aux bras de qui veut les exploiter. Pour y parvenir, le maillage routier permettant d'accéder aux grands centres de consommation est un atout qui s'offre à tous. Au début de cette année 2018, il importera de décliner les signaux de notre ferme volonté d'aller vers cet objectif salutaire, précise-t-il.

Denis SASSOU NGUESSO incarne les valeurs; la sociologie de l'innovation et la compétitivité, qui constituent ses violons d'Ingres. Denis Sassou-Nguesso qui fait de la «Real politic» son cheval de bataille, tient à relancer la machine économique nationale, et accélérer la sortie de la crise et mettre l'ensemble du pays en marche vers le développement. Selon Machiavel, l'homme politique, a le devoir de se battre avec le peuple pour la victoire de ses projets, pour la réussite de son

action, et Denis Sassou-Nguesso n'y est pas allé avec le dos de la charrue; en tout cas, rien ne nous autorise à douter de la volonté en lui d'aller au plus dur pour le triomphe d'une vision de développement.

Comme disait Aristote «le bien certes est désirable quand il intéresse un individu pris à part, mais son caractère est plus beau et plus divin quand il s'applique à un peuple et à des Etats entiers». Et Denis Sassou-Nguesso qui vient de tracer une route pour incarner les espoirs n'échappe pas à la règle. Loin s'en faut, les exemples sont légions:

Les projets emblématiques demeurent intacts; en l'occurrence:

- La construction de la ligne haute tension pour desservir la zone industrielle de Maloukou appelée à abriter une quinzaine de petites et moyennes entreprises;

- La mise en valeur de la zone économique de Pointe-Noire avec la construction du port minéralier qui s'inscrit dans l'option de la diversification économique et la création d'emploi;

- Les projets porteurs déjà réalisés dans le cadre de la restructuration de l'économie nationale, sans oublier les quatre cimenteries qui ont permis de réduire le prix du sac de ciment de 12.000 à 4.000

F.CFA, bref, la liste est loin d'être exhaustive.

Le Congo a encore besoin de cet homme aux facettes multiples qui sait que commander n'est pas une gloriole, mais une responsabilité qui lui incombe.

Aux Congolais de se réconcilier avec eux-mêmes afin de sortir les marrons du feu. Loin de la facilité, ils devraient promouvoir l'excellence afin que l'intelligence collective secrète de nouveaux modes de penser et d'agir.

Somme toute, la rupture épistémologique devrait se compléter de la rigueur des sanctions; les corrupteurs, les corrompus, les voleurs et les fraudeurs ont du plomb dans l'aile, car la justice reprendra du poil de la bête pour retrouver ses lettres de noblesse.

Sur le plan international, le Congo tient son rôle et sa place dans la promotion de la concorde, l'amitié et la solidarité entre les peuples. La diplomatie active, avec à la clé la politique de bon voisinage au niveau bilatéral, et les consultations régulières au plan multilatéral donnent au Congo, grâce à la magnanimité du Président Denis Sassou-Nguesso, une dimension et une posture internationale incontestables à la mesure de ses ambitions.

Qu'on l'adule ou qu'on le déteste, Denis Sassou-Nguesso est en train de mesurer le poids de l'histoire. Aux politiques de saisir la balle au bond et d'utiliser le temps à bon escient, car le temps c'est la matrice du pouvoir, la structure temporelle du pouvoir, comme on le voit la notion de temps est d'une temporalité temporalisante.

Jean Louis KOMBO

Accord de cessation des hostilités au Pool

«Va, désormais ne pêche plus...» Jn .8, 11b

«Il y a un moment pour tout et un temps pour toute chose sous le ciel ...Un temps pour pleurer et un temps pour rire, un temps pour gémir et un temps pour danser» est-il écrit dans le livre de Qohélet (Ecclésiaste) 4,1-8. Le 23 Décembre 2017 serait pour les populations du département du Pool ce temps pour rire et pour danser, car ce jour-là, les chefs des milices armées Ninjas-Nsiloulou de Frédéric Bintsamou, alias pasteur Ntumi, et le gouvernement congolais ont signé à Kinkala, chef-lieu du Pool, un accord de cessation des hostilités.

Les belligérants auraient-ils compris enfin qu'il y a «un temps pour la guerre et un temps pour la paix; un temps pour détruire et un temps pour bâtir»? La nouvelle année, 2018, que nous commençons serait donc celle de la paix véritable et durable dans ce département continuellement meurtri, saccagé. Avec cet accord, 2018 devrait être celle de la reconstruction. Nous écrivons expressément au conditionnel parce que les politiciens, rebelles et gouvernants, se sont souvent illustrés par la signature spectaculaire des accords trop éphémères. On pourrait citer les fameux accords de saint Sylvestre signés par les protagonistes politiques de la RDC, ceux du Sud-Soudan, en Centrafrique...; ceux signés chez nous en l'an 2000 entre le pasteur et le pouvoir. Les populations du Pool et tout le peuple congolais espèrent que l'accord du 23 Décembre est bien l'ultime, et que plus jamais l'on ne parlera de maquis au Pool. Souvent ces fameux accords sont des compromis, des arrangements pour le partage du pouvoir, des ministères au gouvernement, des postes dans les différentes institutions constitutionnelles. Dans tous les cas, le peuple chrétien, croyant doit prier sans cesse, avec plus de ferveur pour demander que «le Souverain Pacificateur, l'Unique, l'inimitable, le véritable Pasteur qu'est le Christ Jésus» qui «ne donne pas la paix comme le

monde la donne», pérennise celle que le monde politique donne au Congo par cet accord du 23 Décembre 2017. Parce qu'avec les politiciens rien n'est sûr tant que leurs objectifs ne sont pas réalisés. On peut dire d'eux «qui a bu boira». C'est sans doute en connaissance de cause que le Président de la Nouvelle République, Denis Sassou-Nguesso, instruit par l'histoire, a, dans son message du 30 Décembre sur l'état de la nation, fait une sévère mise en garde contre ceux qui seraient tentés d'ignorer ou de dénier cet accord.

Convertissez-vous

L'ère de la prise du pouvoir par les armes ou du pouvoir au bout du fusil, des maquis dans les forêts est révolue. Ceux qui prennent les armes pour renverser des gouvernements doivent absolument se convertir à la démocratie pluraliste. En ce 21^e siècle, le pouvoir s'obtient proprement ou par tricherie dans les urnes. Les urnes sont donc ainsi les vrais maquis pour prendre le pouvoir. «Ecoutez donc, rois, et comprenez! Instruisez-vous, juges des confins de la terre ! Prêtez l'oreille, vous qui dominez sur la multitude... Car c'est le Seigneur qui vous a donné la domination et le Très-Haut le pouvoir, c'est lui qui examinera vos œuvres et scrutera vos desseins. Si donc, (...) vous n'avez (...) ni observé la loi, ni suivi la volonté de Dieu,



Antoine Malonga.

il fondra sur vous d'une manière terrifiante et rapide. Un jugement inexorable s'exerce en effet sur les hauts placés (...) une enquête sévère attend les forts. C'est donc à vous, souverains, (politiciens di-sions-nous) que s'adressent mes paroles» Parole de Yahvé dans le livre de Sagesse 6, 1-9. «Heureux les artisans de paix, car ils seront appelés fils de Dieu» (Mt.5,9). Au regard des souffrances endurées par les populations du Pool, des femmes violées, des soldats et des combattants miliciens tombés au front, «Produisez donc des fruits dignes du repentir» (Lc.3, 8)

Non au messianisme et prophétisme raciste et ethnocentriste

La conversion c'est aussi et surtout d'abandonner les idéologies messianiques et prophétiques. Ces idéologies sont des drogues fortes pour les jeunes embrigadés. Il faut tourner le dos aux faux Messies et aux faux prophètes, changer les croyances et les mentalités obscurantistes insufflées par le messianisme et le prophétisme racistes (les religions des Noirs pour les Noirs et par les Noirs) et ethnocentristes. Tel est le grand combat que la Nouvelle République et la

Démocratie doivent engager et réussir au Congo. Parce que tout amalgame «messianisme, prophétisme, mysticisme, croyances religieuses et politique» produit des gourous illuminés, paranoïaques, monstrueux comme ceux de Boko Haram au Nigéria et de l'Etat Islamique d'une part et conduit à l'obscurantisme, à l'intégrisme, à la violence et à la rébellion armées, au Jihad, à l'utopie d'autre part. Or, la secte de Bundu dia Koongo qui en est le porte-étendard en RDC trouve des adeptes et des alliés activistes au Congo-Brazzaville, notamment au Pool. Plusieurs sections y sont constituées ainsi qu'à Brazzaville et Pointe-Noire. Les conflits armés au Pool auraient-ils un rapport avec l'action de Bundu dia Koongo? A en croire Mr. Etanilas Ngodi, «le mouvement Nsiloulou rejoint tous les prophétismes et théologies de la libération qui se sont déclenchées à travers les pays Koongo» et dont Bundu dia Koongo est aujourd'hui le porte-étendard. IL y a aujourd'hui plus de deux mille ans, le Christ Jésus prévenait toute l'humanité: «Prenez garde de vous laisser abuser (...) N'allez pas à leur suite.» (Lc.21,8).

Mais ce combat contre l'amalgame «messianisme, prophétisme, mysticisme, croyances religieuses et politique» ne se mène pas par les armes de guerre, mais plutôt par une bonne évangélisation, une bonne éducation et une bonne formation intellectuelles, spirituelles, morales, religieuses dans et par l'Eglise: Proclamer, enseigner qu'«Il n'y a qu'un seul Messie, un Pasteur unique: Jésus Christ». Outre l'Eglise, l'Ecole (Education Nationale) doit instruire, former, éduquer les enfants, les jeunes au savoir scientifique, à l'intelligence éclairée par la science. A la Nouvelle République, des citoyens aux

Nouvelles mentalités.

Réhabilitez l'image du Pool

L'image du Pool dans l'opinion nationale est très négative. Les autres concitoyens se posent toujours cette question: «Pourquoi toujours le Pool?» contre tous les régimes et tous les Présidents (Fulbert Youlou, Alphonse Massamba-Débat, Marien Ngouabi, Denis Sassou-Nguesso, Pascal Lissouba). En 1998, une coalition de milices armées (Cocoyes, Aubevillois et autres pro Lissouba et Ninjas...) avait mené ensemble la rébellion armée dans le fief de Pascal Lissouba et l'UPADS (Niari, Bouenza, Lékoumou) et au Pool. Après les accords de cessation des hostilités et de paix signés alors, toutes les milices pro Lissouba et UPADS ont abandonné les armes pour se convertir au travail productif: l'agriculture, l'élevage et divers autres métiers générateur de revenus. Depuis, ils gagnent de l'argent à la sueur de leurs fronts. Pourquoi seuls les Ninjas Nsiloulou et pasteur Ntumi sont restés sur le théâtre des combats armés? Pourquoi toujours eux?

Jadis le Pool était le grenier de Brazzaville. Son agriculture et son élevage bovin (avec cette bonne viande fraîche 100% Bio de Mindouli et de Kindamba) sont totalement détruites. Les célèbres fermes de Mindouli, de

Mpassa, de Kilébé-Moussia et les nombreux élevages paysans ont disparu. Le chemin de fer, épine dorsale de l'économie nationale est mis hors d'usage privaté ainsi les populations laborieuses des gares de la section CFCO-Pool (de Goma-tsésé à Loulombo) d'une importante source de revenus. Alors que celles de la section Pointe-Noire continuent dans leurs gares à vendre à la criée toutes sortes de produits alimentaires et à gagner de l'argent. Dans les grandes villes comme Brazzaville, Pointe-Noire, presque tous «les petits métiers» étaient exercés majoritairement par les jeunes du Pool. Aujourd'hui, le Pool est le département qui a le plus grand nombre d'adultes analphabètes. En effet, depuis la Conférence Nationale Souveraine, avec le cycle des conflits armés récurrents qui s'y déroule, plusieurs générations d'enfants devenus adultes aujourd'hui dans les pays de Mpaangala et le long du chemin de fer (section Pool) n'ont pas pu aller à l'école. Il faut à tout prix réhabiliter le Pool sur l'échiquier national, redorer son blason économique, culturel et politique. Le faire dans tous les villages par le travail productif et non par les armes de guerre. Maintenant les yeux de tout le Congo regardent le Pool, précisément les signataires de l'accord de cessation des hostilités du 23 Décembre 2017. «Produisez donc des fruits dignes du repentir». «Convertissez-vous». «Allez, désormais ne pêchez plus».

Antoine MALONGA

A NOS LECTEURS

L'espace «Point de vue» est ouvert à tous. Les opinions qui s'y expriment ne vont pas forcément dans le sens de notre ligne éditoriale. Nous respectons les points de vue de tous ceux qui respectent notre identité chrétienne et entendent œuvrer, dans le respect et la tolérance, au Bien commun.

Les textes qui nous sont adressés sont susceptibles de modifications; ils ne sont ni rendus à leurs auteurs, ni rémunérés.

Bienvenue à tous!

La Rédaction.



ACHETER UN TELEVISEUR SMART
N'EST PLUS UN LUXE

VESTEL



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056